



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume III.

Montréal, (Bas-Canada) Janvier, 1859.

No. 1.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie : Caledonia, imité de Burns, par J. Lenoir.—Origine de quelques locutions proverbiales.—ÉDUCATION.—Pédagogie : Comment un maître peut réformer sa classe, 6e article, par J. J. Rapet.—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur : Prières pour les petits enfants. *Pater*, par Mme Tastu; *Ave*, par F. E. J.—Sujet de composition : Lettre de Sulpicien à son père, par Alexandre Pinet.—Exercices de grammaire.—AVIS OFFICIELS : Nomination d'inspecteur d'école.—Commissaires d'école.—Séparation et annexion de municipalités scolaires.—Diplômes accordés par les bureaux d'examineurs de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Stanstead, Sherbrooke et Kamouraska.—Dons offerts au département de l'instruction publique.—Instituteur demandé.—Instituteur disponible.—EDITORIAL : A nos lecteurs.—Aux amis de l'éducation.—Aux maisons d'éducation et aux instituts littéraires.—Cours publics.—Rapport du surintendant de l'instruction publique du Bas-Canada pour l'année 1857, (à continuer).—Revue bibliographique : *Theory and practice of teaching*, par David Page.—Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes : Paris, New-York, Toronto, Québec, Montréal.—Petite revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'instruction publique.—Bulletin des lettres.—Bulletin des sciences.—Bulletin des bons exemples.—DOCUMENTS OFFICIELS : Etat des sommes payées par le département en 1858.—Etat de la correspondance du département en 1858.

Origines de diverses locutions proverbiales. (1)

COUP DE JARNAC.

Donner à quelqu'un le coup de Jarnac, c'est, dit l'Académie, "lui faire un mauvais tour auquel il ne s'attendait pas, et qui le met en très-mauvais état, qui le ruine, qui détruit sa fortune. Cela se dit toujours en mauvaise part."—Cette expression rappelle le duel qui eut lieu, à Saint-Germain, avec tout l'appareil des combats juridiques, entre Jarnac et la Chateigneraie, favori de Henri II. Quoique la Chateigneraie fût très-lié avec Gui de Chabot, seigneur de Jarnac, il se permit contre son ami une grosse médisance. Le roi voulut plaisanter Jarnac, mais ce jeune seigneur lui répondit : Sauf le respect dû à Votre Majesté, la Chateigneraie a menti. Sur ce démenti, devenu public, on demanda à François Ier la permission de combattre en champ clos, mais ce prince ne voulut pas l'accorder, et c'est seulement la première année du règne de Henri II que le duel put avoir lieu. Les deux adversaires ayant employé à s'exercer dans les armes les délais exigés alors par les formalités du combat judiciaire, Jarnac avait appris un coup extraordinaire, qu'il ne manqua jamais, et il fit à la Chateigneraie le jour du combat (10 Juillet 1542) une blessure au jarret, à la suite de laquelle ce dernier mourut. Le coup était d'autant plus inattendu que la Chateigneraie, comptant sur la faiblesse de son adversaire, avait fait préparer, au dire de Brantôme, un repas splendide, pour régaler ses amis le jour même du combat. Ce sont les circonstances de ce duel fameux qui ont fait appeler *coup de Jarnac* un coup violent et imprévu.

ETRE A QUIA.

Sont à *quia* les personnes réduites à ne pouvoir plus répondre. Si toutes les demandes attendent une réponse, tous les pourquoi appellent un *parce que*. Le *parce que* est donc la tête, le premier mot de la plupart des discours qui répondent à une question.—Quand le discours ne vient pas ou qu'on est à bout de raisons, on ne peut rien ajouter à ce premier mot, le seul en pareil cas qui ne fasse jamais défaut, et c'est alors qu'on est réduit au *parce que*, c'est-à-dire à *quia*.

"Par hazard disputant, si quelqu'un luy réplique
Et qu'il soit à *quia* : Vous estes hérétique,
Ou pour le moins fauteur ; ou vous ne savez point
Ce qu'en mon manuscrit j'ay noté sur ce point."

(Regnier.)

Etre à quia se dit, par extension, des personnes à l'extrémité, qu'on n'espère plus sauver ; on l'applique quelquefois aussi à ceux que le mauvais état de leurs affaires a privés de toute ressource.

SYCOPHANTE.

Le nguiier était en honneur chez les anciens ; les Grecs et les Romains lui avaient voué une sorte de culte. Les couronnes de

(1) Extrait de l'ouvrage intitulé : *Les petites ignorances de la conversation*, par M. de Rozan.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

CALEDONIA.

(Imité de BURNS.)

O myrtes embaumés, laissez les autres terres
Nous vanter à l'envi leurs bosquets solitaires,
Dont l'éte fait jaillir d'enivrantes odeurs.
J'aime mieux ce vallou, frais et riant asile,
Où, sur un lit d'argent, coule une onde tranquille,
Sous la fougère jaune et les genêts en fleurs.

Plus chère est à mon cœur cette douce retraite !
La blanche marguerite et sa sœur pâquerette
S'y mêlent au bluet à l'aigrette d'azur,
Et c'est là que souvent Jeanne, ma bien aimée,
Vient écouter l'oiseau, caché sous la ramée,
Jeanne au regard si doux, ma Jeanne au front si pur !

La brise les caresse et le soleil les dore,
Quand notre froide Ecosse entend la voix sonore
Des sombres aquilons bondissant sur les flots :
Mais ces lieux enchantés, qui les foule ? l'esclave !
Le bonheur n'est pas fait pour qui porte l'enclume !
Il appartient au maître ! A l'autre les sanglots !

Non ! le noble Ecossais ne conçoit nulle envie
De ces biens contestés d'une race asservie.
Avec un fier dédain, il sait voir tour-à-tour
Leurs bosquets parfumés, leurs fertiles campagnes.
Libre comme le vent qui court sur ses montagnes,
S'il a porté des fers, ce sont ceux de l'amour !

Montréal, 25 Janvier 1859.

J. LENOIR.

leurs déesses et celles dont ils se ceignaient le front dans les fêtes publiques étaient faites de branches et de feuilles de figuier.—Les Grecs avaient fait des lois pour punir de mort ceux qui transporteraient des figuiers hors de l'Attique ou qui toucheraient aux figues des arbres consacrés aux divinités. Ils avaient aussi promis des récompenses à Ceux qui dénonceraient les coupables, et comme, malgré l'attrait du fruit défendu, personne n'était tenté de manger des figues aussi chères, il y eut des scélérats qui, pour recevoir la somme promise, déroberent eux-mêmes les fruits, et accusèrent de ce sacrilège les hommes qu'ils voulaient perdre. Ces imposteurs furent appelés *Sycophantes* (dénonciateurs de figues). C'est ainsi que la figue inoffensive s'est trouvée entrer dans un mot que l'on a appliqué plus tard, et d'une manière générale, aux calomnieux, aux fourbes et aux hypocrites. Plusieurs de nos écrivains l'ont employé ainsi : " Dans les mains des sycophantes politiques, l'Etat devient comme ces fruits que l'on enfle de vent après en avoir exprimé le suc." (Boiste.)

" Pour pousser jusqu'au bout la ruse,
Il aurait volontiers écrit sur son chapeau :
" C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau."
Sa personne étant ainsi faite,
Et ses pieds de devant posés sur sa houlette,
Guillot le sycophante approche doucement."
(La Fontaine.—Le loup devenu berger.)

MAILLE A PARTIR.

Avoir maille à partir avec quelqu'un, avoir une maille à partager (le mot *partir* signifiait autrefois *partager*) ; et, au figuré, avoir des différends, des discussions sur des choses de la plus mince valeur. La *maille* était une petite monnaie qui ne valait que la moitié d'un denier. Il y avait des *mailles parisis*, de *mailles tournois*, il y avait même des *demi-mailles*.—On sait que la monnaie, à Tours, était plus faible d'un cinquième que celle de Paris. La différence de valeur a donné lieu à l'expression longtemps en usage de *livre tournois* : la *livre parisis* valant vingt-cinq sous, on désignait par *livre tournois*, la livre de vingt sous, celle dont on se servait fréquemment dans les comptes et que nous appelons aujourd'hui *franc*.

Le mot *maille* est resté aussi, avec le sens d' ne chose de très-peu de valeur, dans la locution *n'avoir ni sou ni maille* qui veut dire n'avoir aucun bien, aucunes ressources pécuniaires.

Ce nom de *maille* aurait pu venir de *médaille* dont il eût été une sorte de diminutif barbare ; mais il a été donné, dit-on, à la petite pièce de monnaie qui avait cours sous les rois de la troisième race, parce que cette pièce n'était pas plus grande qu'un trou de filet ou qu'une boucle de mailles.

—Selon Ménage, cette monnaie était ainsi appelée du vieux mot français *maille* qui signifie *figure carrée*, parce que la maille avait cette forme. *N'avoir ni denier ni maille* signifiait, autrefois, n'avoir aucune sorte de monnaie, ni *ronde* ni *quarrée*.

Une monnaie qui a disparu aussi et qui nous a laissé son nom, c'est la *Gazetta*. Les feuilles périodiques qui parurent à Venise au commencement du dix-septième siècle, portaient une *Gazetta* ; c'est à cette circonstance qu'elles ont dû leur nom, et c'est de là qu'est venu l'usage, dans la suite, d'appeler *Gazettes* les feuilles quotidiennes qui publient les nouvelles.

Nous ajouterons, à propos de monnaies qui ne sont plus en usage, que le nom du liard a donné lieu à des opinions très-différentes. Ménage le fait venir de *hardi* (*ti hardi* pour *le hurdi*), nom de plusieurs espèces de monnaies en Guyenne : quelques-uns considèrent ce mot comme un adjectif qui, en langue romaine, signifie gris, brun, ou noir, et qui aurait été appliqué aux pièces de billon par opposition aux pièces d'argent qu'on appelait *monnaie blanche*. D'autres enfin, et nous nous rangerons assez volontiers à l'avis de ces derniers, pensent que cette dénomination vient tout simplement du nom de celui qui le premier fit frapper cette espèce de monnaie (1430) : Gigue Liard, maître des monnaies en Dauphiné (1).

ALLER AU DIABLE AUVERT.

Faire une expédition dangereuse. Cette locution s'entend particulièrement aujourd'hui dans le sens de aller loin.—*Auvert* est une corruption de *Vauvert* ; on disait autrefois : *Aller au diable Vauvert*. Le *V* a été mangé dans la rapidité du discours, et il a fini par disparaître si bien, qu'on a été amené à couper en deux, pour lui donner une sorte de sens, le reste du mot : *auvert*.—Le château de *Vauvert* ou *Val-Vert*, situé près de Paris, du côté

(1) Il y avait à Québec autrefois un M. Panet et un M. Liard. Dans une querelle qu'ils eurent ensemble, le dernier dit au premier : vous savez bien qu'on a deux panais pour un liard.

de la barrière d'Enfer, avait été habité par Philippe-Auguste après son excommunication ; il passait depuis cette époque pour être hanté par des revenants et des démons. Saint Louis, pour désensoreler ce château, le donna aux chartreux en 1257.

C'est vraisemblablement le souvenir diabolique de ce lieu maudit qui a fait donner le nom d'Enfer à la rue qui y conduisait et qui s'était appelée auparavant chemin de Vauvert. Il y a cependant d'autres opinions sur l'origine du nom de cette rue. Huet prétend qu'elle a été ainsi nommée parce qu'elle fut longtemps un lieu de débauches et de voleries. D'autres pensent que le mot *enfer* n'est autre chose ici qu'un tronçon de mot corrompu. La rue Saint-Jacques s'est nommée *Via superior*, la rue d'Enfer, qui lui est parallèle, fut désignée, par opposition, sous le nom de *Via inferior*, *Via infera* ; c'est ce mot *infera* altéré qui serait resté comme dernière dénomination à la rue d'Enfer.

ARRIVER COMME MARÉE EN CAREME.

Arriver à propos. Une expression qui est aussi d'un usage très-fréquent, est : *Cela vient comme mars en carême*, cela ne manque jamais d'arriver à une certaine époque.—Il n'est pas rare d'entendre employer ces deux expressions l'une pour l'autre, et nous croyons utile d'insister sur le sens différent de chacune. La *marée* peut manquer, le pauvre Vatel en fut quelque chose ; si donc elle vient, et si elle vient surtout au moment où l'usage de la viande est proscrit, elle arrive très à propos. Mars, au contraire, est inévitable, il ne peut manquer d'arriver, et toujours il arrive à l'époque du carême. La première expression se dit donc d'une chose qui vient à point nommé, au moment où on la désire ; la seconde, d'une chose qui arrive toujours en son temps et qui ne peut pas faire défaut.

PAYER EN MONNAIE DE SINGE.

Avoir recours, pour se dispenser de payer, aux belles paroles, aux caresses ou à toute autre grimace.—Cette expression a pour origine l'un des articles du *Livre des métiers* d'Étienne Boileau, prévôt sous saint Louis, relatif au péage du Petit-Pont à l'entrée de Paris. Il est stipulé, en effet, dans cet article, que tout jongleur, porteur d'un singe, s'acquittera de ce qu'il devrait payer pour ce singe et pour les choses à son usage, en le faisant jouer et gambader devant le péager.

FAIRE GREVE.

La place de l'Hôtel de ville s'appelait autrefois place de Grève ; elle devait ce nom au voisinage du quai de la Grève. C'est sur cette place que se sont réunis pendant longtemps les ouvriers sans travail ; c'est là que les entrepreneurs venaient les embaucher, c'est là qu'ils ont exercé, dans le temps où le travail était rare, cette exploitation pour laquelle on a inventé le mot *marchandage*.

Quand les ouvriers, mécontents de leur salaire, refusent de travailler à des conditions qui ne leur semblent pas assez favorables, ils se mettent en grève, ce qui veut dire littéralement qu'ils retournent sur la place de Grève en attendant qu'on vienne leur faire des propositions meilleures.—Cette expression s'est étendue et elle se dit spécialement aujourd'hui de la coalition que font les ouvriers pour se refuser à travailler tant qu'on ne leur aura pas donné l'augmentation de salaire qu'ils réclament.

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

COMMENT UN MAÎTRE PEUT RÉFORMER SA CLASSE.

5e article (1).

(Suite.)

C'est surtout par la variété et la faible durée des exercices qu'on peut intéresser les jeunes enfants ; il faut satisfaire leur besoin de se mouvoir, de changer de place. La succession fréquente des exercices, et, dans le cours de chacun, le remplacement d'un procédé par un autre est un des moyens de faire disparaître une partie de l'ennui que l'étude a toujours pour le jeune âge. Si, avec cela, nous pouvons jeter un peu d'intérêt sur les travaux dont nous les

(1) Voir les Nos. 8, 10, 11 et 12, pages 134, 179, 193 et 210.

occupons, rien de mieux pour commencer la réforme de la classe, car, par là, nous en ferons disparaître une des principales causes de paresse et de trouble. C'est précisément le résultat que nous pouvons obtenir à l'aide de quelques-uns des exercices indiqués dans le dernier article, et, en particulier, de l'écriture, du dessin linéaire et du calcul.

En faisant écrire et dessiner dès l'entrée à l'école, on donne aux enfants une occupation qui leur plaît, parce qu'elle ne s'adresse pas seulement à leur intelligence; elle occupe leurs doigts et satisfait leur besoin naturel d'activité. Les exercices du calcul avec des objets matériels que les élèves manient et combinent, répondent au même besoin. Les exercices de langue, quand ils sont bien faits, les petites notions de connaissances usuelles, analogues aux leçons faites dans les bonnes salles d'asile, sous le nom de *leçons de choses*, introduisent aussi une agréable variété dans l'enseignement. Dans ces exercices l'enfant ne répète et n'apprend rien par cœur; il n'est plus passif pendant la leçon; on y fait appel à l'activité de son esprit, et il tire de son propre fonds ce qu'il dit; il sent qu'il s'instruit et il est heureux de ce qu'il fait parce qu'il le comprend.

On voit comment il est possible de mettre de la variété et de l'intérêt, même dès cette première époque, désespoir ordinaire des maîtres, qui ne savent comment occuper les jeunes enfants et pour qui ceux-ci sont une cause perpétuelle de dérangement. Cependant, l'instruction des élèves plus avancés, de ceux qui savent déjà lire et écrire et qui sont en état de faire de petits devoirs, cette instruction, on ne saurait le contester, se prête encore mieux à un enseignement plein de variété et d'attrait. C'est une raison pour tâcher d'y amener promptement les enfants.

Voyons donc comment nous pourrions transformer l'enseignement donné ordinairement à ces élèves plus âgés, en un enseignement qui leur inspire réellement du goût pour l'étude. Pour cela reprenons les différentes branches d'instruction dont nous avons déjà parlé, puisque l'étude de chacune de ces branches doit se continuer pendant toute la durée du séjour des enfants à l'école. Mais, en les reprenant, envisageons-les au point de vue d'un enseignement qui s'adresse à des élèves plus avancés; nous y ajouterons d'ailleurs les nouvelles matières que comportent leur âge et leur instruction.

Instruction morale et religieuse.—A l'étude de mémoire des prières et du petit catéchisme, comme on pouvait la faire faire à des enfants qui ne savent pas lire, succède maintenant un enseignement qui comprend l'Histoire Sainte, l'étude des vérités fondamentales de la religion et celle des devoirs et des préceptes de la morale. On conçoit aussitôt comment cet enseignement, en devenant plus varié, peut devenir plus attachant.

L'Histoire Sainte, par laquelle on doit commencer, plaît à tous les enfants, non-seulement parce qu'ils sont passionnés pour les histoires, mais encore parce que, par sa simplicité et par les faits qu'elle rapporte, elle est admirablement appropriée aux dispositions de leur âge. Mais on comprend qu'elle perdra tout son intérêt, si nous nous bornons à leur faire apprendre par cœur un petit livre où les faits sont réduits à un bref énoncé, sec et aride, comme sont tous les résumés, et si nous n'y ajoutons pas de vive voix des développements et des détails de nature à donner de la vie aux faits racontés.

Quant à l'instruction morale et religieuse proprement dite, pour savoir jusqu'à quel point elle peut être rendue intéressante pour les enfants, il suffit de se rappeler l'attrait que les catéchismes ont pour les enfants, garçons ou filles, qui y assistent. Or, si cet attrait peut exister pour des catéchismes faits à l'église, où la majesté du lieu retient toujours celui qui parle, combien ne se produira-t-il pas plus facilement dans les entretiens familiers d'un maître qui, connaissant le caractère et les penchants de tous ses élèves,

peut approprier ses leçons aux tendances et à la conduite de chacun, et leur donner des conseils qui s'appliquent immédiatement à leurs petites relations de tous les jours!

Lecture.—Dans le premier âge, nous avons tous les inconvénients de la lecture, les difficultés, l'aridité et l'ennui qu'offrent toujours les premiers éléments, sans rien de ce qui fait le charme d'une étude plus avancée. Mais, à présent que nos élèves savent à peu près lire couramment, et qu'ils lisent des récits suivis et non plus seulement des mots ou de petites phrases isolées, la lecture doit devenir un exercice agréable pour eux, et elle le deviendra réellement si, au lieu de les faire lire rapidement sans arrêter leur attention sur ce qu'ils lisent, nous nous appliquons à leur faire comprendre, en leur donnant toutes sortes d'explications sur la signification des mots et la valeur des expressions. Car, dans les ouvrages qu'on met entre les mains des enfants, même les plus élémentaires et les plus faciles, il y a toujours une foule de termes qu'ils ne comprennent pas, parce qu'ils désignent des choses encore inconnues pour eux. Cette ignorance jette de l'obscurité sur tout le reste, et l'élève arrive au bout de sa lecture, ayant lu correctement, mais n'ayant pas saisi et par suite n'ayant pas pris intérêt à ce qu'il a lu.

Plus on avance, plus la lecture devient intéressante, parce que l'élève comprend davantage et plus aisément; il comprend, en particulier, une foule de détails, et il saisit des nuances qui lui échappaient auparavant. Nous les lui ferons encore mieux saisir, en lisant nous-même chaque morceau, comme le recommande la circulaire du 20 août 1857. Gardons-nous donc bien de cesser les leçons de lecture, quand les enfants savent lire couramment. C'est alors, au contraire, qu'elles deviennent le plus attrayantes pour eux. Le plaisir qu'y prendront les élèves les plus avancés rejaillira sur toute la classe; il deviendra un stimulant pour leurs camarades plus jeunes, qui seront désireux d'arriver promptement au même point.

N'oublions pas d'ailleurs que les leçons de lecture fournissent l'occasion d'une foule d'explications et de notions utiles à donner aux élèves. On ne sait pas assez tout ce qu'on peut leur apprendre dans ces leçons. L'enseignement de la lecture, entendu comme il doit l'être, devient l'un des plus profitables pour eux; il est par là même l'un de ceux qui peuvent le plus donner aux élèves le goût de l'instruction. C'est donc l'un de ceux par où doit commencer un maître qui a sérieusement à cœur de réformer son enseignement.

Écriture.—Tous les enfants aiment à tenir une plume et un crayon; ils ont hâte de s'en servir; ils barbouillent, dès les premières années, tous les papiers qui leur tombent sous la main, et, à défaut de papier, de cahier ou de livres, ils salissent les murs de leur griffonnage; et cependant, malgré ce goût naturel, les élèves font généralement peu de progrès en écriture; ils ne s'appliquent pas à ce qu'ils font; dans tous leurs cahiers, la fin est moins soignée que le commencement, et, dans la même page, le bas est moins bien que le haut. Pourquoi donc ce résultat contradictoire? C'est que nous ne savons pas intéresser l'élève à ce qu'il fait; nous le fatiguons par la longueur et la monotonie des exercices. Nous l'abandonnons trop à lui-même, et nous ignorons l'art de soutenir son attention; car il ne faut pas oublier que, dans les choses même qu'il aime le plus, la mobilité de son esprit le détourne de ce qu'il fait, si nous ne savons pas l'y ramener.

C'est une grave erreur de croire que, pendant l'écriture, les élèves peuvent être laissés seuls à leur travail; dans ce cas, ce ne serait plus une leçon. Ils doivent, au contraire, être surveillés constamment par le maître et par un ou plusieurs moniteurs qui passent sans cesse dans leurs rangs, voient comment ils se tiennent, comment ils écrivent, et redressent les fautes aussitôt qu'elles sont commises. Ce-

pendant, quelques efforts que nous fassions pour soutenir leur attention, elle ne peut pas se porter longtemps sur le même exercice. En général, une leçon d'écriture de trois quarts d'heure est trop longue pour que des enfants s'y appliquent constamment pendant toute sa durée. Ne les faisons écrire que pendant vingt ou vingt-cinq minutes, et soyons persuadés que ce temps bien employé leur profitera beaucoup plus que trois quarts d'heure d'un exercice fait négligemment. Essayez, dirons-nous à tous les instituteurs, et vous verrez si le résultat ne dépasse pas votre attente. Vous aurez des progrès plus rapides, et il vous restera plus de temps pour le reste de l'enseignement.

Ajoutons que la plupart des devoirs qu'on fait faire aux élèves leur gâtent la main, au lieu de la former. En général, les leçons orales sont trop courtes et les devoirs par écrits trop longs; les enfants écrivent trop, et, par conséquent, trop vite; en outre, pendant qu'ils font leur travail, leur attention n'est pas assez portée sur l'écriture. Le maître, à son tour, en examinant les devoirs, passe trop légèrement sur la manière dont ils sont écrits. Donnons donc des devoirs moins longs, mais exigeons qu'ils soient écrits avec soin. Que les devoirs à mettre au net, en particulier, soient soignés comme le serait une page d'écriture. C'est facile alors, puisque l'attention de l'élève n'est plus absorbée par le sujet. Soyons persuadés dès lors que nos élèves prendront goût à l'écriture, parce qu'on aime tout ce qu'on fait bien. En y prenant goût, ils feront mieux encore.

Langue française.—Il n'y a certainement pas d'étude plus importante pour le développement général de l'intelligence des enfants que l'étude de la langue qu'ils doivent parler tous les jours de leur vie, sans le secours de laquelle il ne peuvent ni penser ni rendre leur pensée, et qui est l'intermédiaire obligé pour entrer en relation avec la pensée des autres. Et cependant il n'y a peut-être aucune étude qui soit l'objet de plus de répugnance de la part des élèves des écoles primaires. Si l'on consultait les instituteurs, à peine en trouverait-on quelques-uns qui ne s'accordassent pas à dire que de toutes les études de leurs élèves, la grammaire est celle pour laquelle ils ont le plus d'antipathie.

Il ne faut pas se flatter sans doute que tous les élèves comprennent également l'utilité des études dont on les occupe; il ne faut pas espérer non plus qu'ils apportent tous à ces études même goût et même ardeur. Mais lorsqu'on les voit montrer généralement de la répugnance pour un certain travail, n'y a-t-il pas là un signe que ce travail ne répond pas à leurs dispositions ou aux besoins de leur esprit? Consultons donc nos élèves, suivons les dans leurs études, cherchons quels sont ceux de leurs devoirs qu'ils font avec le plus de négligence, et nous serons mis par cela seul sur la voie de la réforme.

Un devoir mal fait par quelques élèves ne prouverait rien, parce qu'il y a malheureusement des élèves qui font tout mal; il y a aussi des matières qui, malgré tous nos efforts, plairont toujours moins aux uns qu'aux autres. Mais quand un devoir est mal fait ou fait avec négligence par tous les élèves presque sans exception, quand nous les voyons écouter généralement une leçon avec indifférence, ne nous faisons plus illusion; le tort n'en est pas à eux, la faute en est à nous, à notre manière d'enseigner et aux ouvrages que nous avons pris pour guides. Espérer que par des moyens disciplinaires nous parviendrons à leur inspirer du goût pour cette étude, ce serait une grave erreur. C'est notre enseignement qu'il faut réformer.

Nous n'avons pas la prétention de dire en quelques lignes comment on peut réformer l'enseignement de la grammaire en se rapprochant des principes posés dans la circulaire du Ministre. Ce serait encore moins possible pour un enseignement d'une aussi haute importance que pour ceux dont nous avons déjà parlé ou dont il nous reste à parler encore.

Nous reviendrons donc sur ces différents sujets pour les traiter avec tous les développements qu'ils exigent.

Disons seulement en attendant que, pour réformer l'enseignement qui nous occupe en ce moment, il faut substituer un véritable enseignement de la langue à celui de la grammaire. Au lieu de faire apprendre aux enfants des pages de grammaire qu'ils ne peuvent pas comprendre, sauf à les leur expliquer plus tard, il faut enseigner la langue par la pratique, partant des exemples et de l'observation des faits pour arriver à la connaissance des règles du langage, et ne faisant apprendre les divers chapitres de la grammaire que lorsque, par des exercices nombreux, les élèves se sont appropriés les règles dont chacun de ces chapitres leur offre le résumé.

Dans notre prochain article nous achèverons cette revue des matières enseignées dans les écoles.

J.-J. RAPET.

Journal des Instituteurs.

Exercices pour les Élèves des Écoles.

Vers à apprendre par cœur.

P A T E R .

Notre Père des cieux, Père de tout le monde
De vos petits enfants c'est vous qui prenez soin;
Mais à tant de bonté vous voulez qu'on réponde,
Et qu'on demande aussi, dans une foi profonde,
Les choses dont on a besoin!

Vous m'avez tout donné, la vie et la lumière,
Le blé qui fait le pain, les fleurs qu'on aime à voir;
Et mon père et ma mère, et ma famille entière;
Moi, je n'ai rien pour vous, mon Dieu, que la prière
Que je vous dis matin et soir.

Notre Père des cieux, bénissez ma jeunesse;
Pour mes parents, pour moi, je vous prie à genoux;
Afin qu'ils soient heureux, donnez-moi la sagesse;
Et puissent leurs enfants les contenter sans cesse,
Pour être aimés d'eux et de vous.

A. TASTU.

A V E .

Je vous salue, ô Reine, ô puissante Marie!
Pour vos nombreux enfants priez, priez Jésus!
Qu'il répande sur eux, sur ma jeune patrie,
Ces doux parfums du ciel, que vous, mère chérie,
Goûtez au milieu des élus.

Oui! vous êtes bénie, ô Marie, ô ma mère!
Et béni fut Jésus, dans votre chaste sein!
Descendu de son trône à la voix de son Père,
Il s'incarne ici-bas et se fait notre frère
Pour racheter le genre humain!

O mère des pécheurs, vous, qu'un seul regret touche,
Pour moi, petit enfant, je demande à genoux,
Quand mes jours révolus me cloîtront sur ma couche,
Un seul de vos regards, un mot de votre bouche,
Qui rendent mon trépas plus doux!

F. E. J. . . .

Québec, Novembre 1858.

Sujet de Composition.

LETTRE DE SULPICIUS A SON PERE.

« Servius Sulpicius fils à Sulpicius son père, salut :

« Vous recevrez par le même courrier plusieurs lettres : Tiron, affranchi et secrétaire de mon vénéré patron, m'a montré ce qui me concerne dans celle qu'il vous écrit. Ce que j'y trouve de plus vrai, c'est que, comme il le dit si bien, sa tendresse pour moi ne le cède qu'à la vôtre, et c'est en quoi je puis vous assurer que je le paie de retour, aussi bien que ses soins, de reconnaissance. Outre le penchant de mon propre cœur, dans ce culte filial envers un

vieil ami de mon père, je me persuade que je ne puis rien faire en cela qui vous soit plus agréable.

« Je pourrais, à mon tour, doubler votre bonheur par le sien, en vous racontant comment son fils, notre jeune Tullius, fait merveille à Athènes, où il est allé après moi, à l'exemple de tous nos jeunes Romains, pour se perfectionner dans la langue grecque, l'éloquence et les beaux arts ; mais j'ai hâte d'en venir à mon objet principal. La grande nouvelle ici c'est le rappel de Marcellus, arraché enfin à César ; et ma grande nouvelle à moi, c'est que je viens, ce jour-même, d'assister pour la première fois à une séance du sénat. Oui ! moi, jeune homme de dix-sept ans, revêtu encore de la prétexte, je viens de pénétrer dans cette assemblée de rois, comme l'appelaient notre Cinéas ! Il existe bien un édit de l'ancienne république, en vertu duquel les fils de sénateurs peuvent assister comme auditeurs à ces assemblées, afin de se former plus tôt aux affaires ; mais depuis que César, abusant de sa dictature, a rempli le sénat de ses parvenus, ce privilège est devenu extrêmement rare.

« Cicéron, en riant, m'avait, la veille, parlé de l'accompagner ; toute la nuit sa proposition me trotta par la tête : dès le matin je fus sur pied, et je sus si bien à son nom joindre l'autorité du vôtre, que je me procurai une des meilleures places réservées aux auditeurs. Le sénat avait été convoqué, peut-être à dessein, dans le temple qu'on vient, en l'honneur de César, d'élever à la Clémence ; le dictateur y donne la main à la déesse ; comme symbole, c'est au moins autant une leçon qu'un compliment. La magnificence de l'édifice attira moins mon attention que la simplicité de l'ameublement et les dispositions prises pour recevoir le sénat.

« Pour les sénateurs, deux longues files de sièges, d'où chacun dit son avis ; et, au fond, un tribunal pour César, avec Lépidus son maître de la cavalerie à ses côtés : voilà tout ce qui nous reste, en temps de dictature, de cette belle disposition d'une assemblée régulière que vous avez vue en pratique, et que j'ai lue dans le petit traité de Varon, avec la manière de conduire les délibérations du sénat.

« Un peu avant l'ouverture de la séance, les sénateurs réunis par petits groupes, debout, causaient vivement dans les diverses parties du temple. Je m'approchai, comme indifféremment, de celui où Pison, beau-père du dictateur, et Caius, frère de Marcus Marcellus, semblaient avec quelques amis dresser leur plan de campagne pour la séance.

« Et en effet, si j'ai bien compris, et à l'aide de quelques autres données, je crois pouvoir affirmer que tout était convenu d'avance ; vous allez en juger par les faits.

« Pison qui, en sa qualité de prince du sénat, devait le premier prendre la parole dans les affaires du jour, débuta par un préambule où, félicitant le vainqueur de sa clémence, lui rappelant ses promesses après la victoire, et énumérant les grands personnages déjà amnistiés, il en vint à prononcer le nom des Marcellus, dans la famille desquels Marcus seul faisait exception. Caius, son frère, qui se trouvait à côté de Pison, s'étant jeté aux pieds de César en interrompant l'orateur, le sénat, qui était en partie dans le secret, s'ébranla comme d'un seul mouvement pour le supplier avec lui de concert.

« Ce fut alors que le dictateur s'expliqua : après s'être plaint amèrement de l'aigreur de Marcellus (c'est le terme dont il s'est servi), après avoir rappelé avec quel acharnement celui-ci avait cherché à lui arracher, contre tout droit, son gouvernement des Gaules, avec quelle injustice il l'avait empêché de briguer le consulat pendant cette laborieuse absence, avec quelle insultante brutalité surtout, après avoir fait fouetter un de ces nobles Gaulois, décorés par lui, César, du titre de citoyen romain, il avait envoyé ce magistrat lui montrer les traces encore sanglantes de l'outrage sur ses épaules : enfin, après avoir énuméré avec émotion tous ces griefs, il a fini par déclarer, contre toute attente, que, quelque sujet qu'il eût de se plaindre, il ne pouvait rien refuser à l'intercession du sénat.

« Voilà ce que vous écrit en partie Cicéron ; mais ce qu'il ne vous dit pas, et ce qui me laisse croire qu'il a été un peu joué lui-même, c'est que César, quoiqu'il ne pût pas douter des dispositions du sénat, a voulu recueillir les suffrages dans toutes les formes ; et l'on croit ici que son intention était précisément d'engager Cicéron, dont il connaît la sensibilité, à prendre enfin la parole.

« Il n'en fallait pas tant ; Cicéron avec ses soixante ans, et les rides de la douleur, a paru ce jour-là reverdir et rajeunir tout entier.

« D'ailleurs, s'il faut vous dire à mon tour toute ma pensée, quoique je n'aie aucun doute sur la franchise de ses procédés en fait d'amitié, il me semble que le désir de rompre enfin son fameux silence, est entré pour beaucoup dans l'expansion de son éloquence. « Ce jour m'a paru si beau, nous disait-il ensuite dans l'intimité, que j'ai cru y voir quelque image d'une république renaissante !...

En vérité, ajoutait-il, depuis toutes nos disgrâces, c'est la seule affaire qui se soit traitée avec quelque dignité. »

« Oh ! j'en suis témoin, tous les jours que c'est un lourd cauchemar pour le cœur d'un homme accoutumé à la vie publique, que ce sommeil forcé, au milieu du bruit et du tumulte qui s'agite autour de lui !

« Cicéron a beau dire qu'il se console avec la philosophie, et égayé parfois sa servitude, comme il le dit encore, malgré les chefs-d'œuvre qui tombent de sa plume, malgré les délicieux banquets où il se repose, au milieu des bons mots, d'une philosophie sévère par une philosophie plus douce ; le chagrin et les regrets sont au fond de la coupe, et il les boit à plein bord.

« Non ! jamais un homme qui s'est vu en mains les rênes de l'opinion, un homme qui s'est vu et senti lui-même l'âme de la république, ne s'habitue à n'être rien au forum et muet au sénat, jamais Cicéron, même la plume à la main, ne se résignera au silence.

« Aussi, après que la voix du nomenclateur eût tour à tour demandé l'opinion des principaux sénateurs, et que ceux-ci, à leur insu peut-être, et jusque dans leur dissimulation, eurent frappé leur réponse chacun au coin de sa servilité ou d'un reste d'indépendance ; lorsque Cicéron à son tour se leva, et que, tous les yeux tournés vers lui dans une solennelle attente, il rompit enfin son long silence, on eût dit, en vérité, qu'avec sa première parole et son premier soupir, c'était une montagne qui lui tombait du cœur.

« Plaisanterie à part, c'est un chef-d'œuvre que son discours ; chef-d'œuvre, non pas d'adulation, mais du plus fin patriotisme qui puisse inspirer l'éloquence. César ne s'attendait certes guères qu'après ces flots d'éloges de la première partie, l'orateur dans la seconde, sous prétexte de répondre à une objection, le forcerait d'entendre, le sourire sur les lèvres, ce que n'osent dire encore publiquement que les seuls placards attachés à la statue de Brutus : *Rendez-nous la liberté.*

« Ce discours passera certainement à la postérité, et je suis intimement persuadé que, quelque soient plus tard les formes de gouvernement, les jeunes générations y puiseront avec l'éloquence l'amour de leur patrie. »

ALEXANDRE PINET.

Exercices de Grammaire.

24. Temps et modes.

Le chien du mousse.—Le chien de Terre-Neuve est un ami dévoué. Si vous êtes au logis, il s'étend silencieux auprès de vous, attache ses regards sur vos regards et attend qu'un signe de la paupière, qu'un mouvement des lèvres lui dise : Va ! Hors du logis, il suit à pas lents son maître, dont il ne s'éloignerait jamais pour aller vagabonder avec les autres chiens. Mais que l'heure des périls vienne et vous le verrez ! Je pourrais vous énumérer une foule d'histoires qui attestent la fidélité du chien de Terre-Neuve au milieu des plus grands dangers et même par delà le tombeau. En voici un des plus remarquables que nous sachions : Un jeune mousse s'était embarqué à New-York sur un navire qui faisait voile pour Londres, sans qu'il eût pu obtenir du capitaine qu'il emmenât avec lui un magnifique chien de Terre-Neuve. Il se sépara en pleurant du fidèle animal qui resta inquiet et immobile sur le rivage du port, comme s'il eût douté du départ de son jeune maître. Mais, quand le navire eut glissé rapidement sur l'onde, le chien se jeta à la mer, rejoignit le bâtiment et se mit à le suivre à la nage, durant l'espace de plusieurs lieues. Ni tant de dévouement, ni les prières du mousse, ni l'admiration de l'équipage ne purent faire admettre le chien sur le vaisseau. Le capitaine permit seulement qu'on lui jetât quelques morceaux de biscuit. Cela dura trois jours, après quoi on vit la pauvre bête se laisser aller sur les flots comme un cadavre. Le capitaine permit alors qu'on repêchât le chien, qui, grâce aux soins de son jeune maître, ne tarda pas à reprendre ses forces épuisées par tant de fatigues. Presque au terme de la traversée, le navire sombra environ à deux lieues de Londres, et tout l'équipage périt, hors le jeune mousse que son chien apporta dans le port après un long et périlleux voyage. Quand il l'eut mis en sûreté, il aboya de toutes ses forces, jusqu'à ce que l'on vint apporter du secours à son maître. Tant que le jeune homme resta sans connaissance, le chien surveilla d'un air inquiet et avec défiance les mouvements des pêcheurs qui soignaient le noyé. Mais une fois des signes de vie obtenus, il vint lécher joyeusement les mains de ces bonnes gens, et puis il se coucha aux pieds de son maître qu'il se remit à garder avec tendresse.

Questionnaire.

I. Relevez les propositions contenues dans les trois premières phrases de cet exercice.

CORRIGÉ.—Il y a neuf propositions, savoir : 1. le chien de Terre-Neuve est un ami dévoué ;—2. si vous êtes au logis ;—3. il s'étend silencieux auprès de vous ;—4. il attache ses regards sur vos regards ;—5. attend ;—6. qu'un signe de paupière, qu'un mouvement lui dise ;—7. va ;—8. hors du logis, il suit à pas lents son maître ;—9. dont il ne s'éloignerait jamais pour aller vagabonder avec les autres chiens.

II.—Relevez les verbes et indiquez-en le temps et le mode, depuis *mais que l'homme*, jusqu'à *mais quand le navire*.

CORRIGÉ.—*Vienne*, présent du subjonctif ;—*verrez*, futur de l'indicatif ;—*je pourrais*, conditionnel présent ;—*énumérer*, infinitif présent ;—*attestent*, présent de l'indicatif.

III.—Relevez les verbes depuis *mais quand le navire*, jusqu'à *presque au terme*, et indiquez-en le nombre et la personne.

CORRIGÉ.—*Eut glissé*, troisième personne du singulier ;—*se jeta*, troisième personne du singulier, etc.

IV.—Relevez les pronoms depuis *presque au terme*, jusqu'à la fin, et remplacez-les par le nom auquel ils se rapportent.

CORRIGÉ.—Quand IL l'eut mis : *quand LE CHIEN eut mis LE JEUNE MOUSSE* ;—IL aboya : *LE CHIEN aboya*, etc.

V.—Relevez les noms de cet exercice, et donnez des noms, des adjectifs et des verbes de la même famille.

CORRIGÉ.—*Chien* : chienne ;—*ami* : amitié, amical, amiable, aimer ;—*logis* : loge, logement, logeable, loger, déloger ;—*regards* : regarder ;—*signe* : signal, signalement, signification, significatif, signifier ;—*mouvement* : mouvant, é mouvoir ;—*pas* : passage, passable, passer, dépasse, dépasser ;—*maître* : maîtrise, maîtriser ;—*périls* : périlleux, périliter ;—*foule* : foulure, foulon, fouloir, foulant, refouler ;—*histoires* : historien, historique ;—*fidélité* : fidèle, affider, un affidé ;—*dangers* : dangereux ;—*navire* : navigation, navigable, un affidé ;—*voile* : voiler, dévoiler ;—*animal* : animation, animal, inanimé, animer ;—*rivage* : rive, dérive, riverain, dériver, arriver ;—*bâtiment* : bâtisse, bâtir ;—*nage* : nageur, nageoire, nager ;—*dévolement* : dévoué, dévouer ;—*prières* : prier ;—*admiration* : admirateur, admiratrice, admirer ;—*équipage* : équipement, équiper ;—*onde* : ondée, ondulation, ondoyer, onduler ;—*mer* : marin, maritime, marinier ;—*espace* : spacieux, espace ;—*vaisseau* : vase, évasé ;—*capitaine* : capital, capitation (impôt par tête), capiteux, décapiter ;—*morceaux* : morcellement, morceler ;—*jours* : journal, journalier, séjourner, ajourner ;—*bête* : bêtise, hêbété ;—*flots* : flotter ;—*grâce* : disgrâce, gracieux, disgracier ;—*sûreté* : assurance, sûr, assurer, rassurer ;—*forces* : effort, fort, fortifier ;—*fatigues* : fatigant, infatigable, fatiguer ;—*terme* : détermination, déterminatif, terminer, déterminer ;—*traverse* : traverse, travers, traversier, traverser ;—*voyage* : voyageur, voyager ;—*secours* : recours, concours, secourable, secourir, concourir, parcourir, courir ;—*connaissance* : reconnaissance, connaître, méconnaître ;—*air* : aéré, aérer ;—*défiance* : méfiance, confiance, confiant, se défier, confier ;—*pêcheurs* : pêche, pêcher, pêcherie ;—*vie* : vif, vivacité, vivifier, vivre ;—*main* : manuel, manier, remaniement ;—*tendresse* : attendrissement, tendre, attendre.

VI. Relevez les verbes et les adjectifs et donnez des noms de la même famille.

CORRIGÉ.—*S'étend* : étendu, étendard ;—*attaché* : attachement ;—*attend* : attente ;—*dise* : diseur, ciclé ;—*suit* : suite ;—*lents* : lenteur ;—*s'éloignerait* : éloignement ;—*aller* : allée, allure ;—*verrez* : vue, vision, visionnaire ;—*pourrais* : pouvoir, puissance ;—*énumérer* : énumération, numérateur ;—*attestent* : attestation, testament ;—*sachions* : le savoir, le savant ;—*jeune* : jeunesse, jeunesse ;—*s'était embarqué* : embarcation, barque ;—*obtenir* : tenue, maintien ;—*emmené* : menée, meneur ;—*sépara* : séparation ;—*resta* : le reste ;—*inquiet* : inquiétude ;—*immobile* : mobilité, immobilité ;—*eût douté* : doute ;—*eût glissé* : glissade ;—*se jeta* : jet, objection, objet ;—*rejoignit* : jointure ;—*se mit* : mise, remise, permission ;—*dura* : durée ;—*tarde* : retard, retardataire ;—*repréndre* : prise, reprise, surprise ;—*épuisées* : épuisement ;—*deux* : duo, duel, duelliste ;—*long* : longueur, rallonge ;—*périlleux* : péril ;—*aboya* : aboiement ;—*apporter* : port, support, transport, report ;—*surveilla* : surveillance, éveil, réveil ;—*inquiet* : inquiétude ;—*silencieux* : silence ;—*soignaient* : soin ;—*lécher* : allèchement ;—*bonnes* : bonté, boni ;—*coucha* : couche, couchette.

AVIS OFFICIELS.



NOMINATIONS.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu approuver les nominations suivantes :

NOMINATION D'UN INSPECTEUR D'ÉCOLE.

M. Thomas McCord a été nommé inspecteur d'école en remplacement de M. J. J. Roney, qui a donné sa démission. Le district d'inspection de M. McCord comprend les comtés d'Ottawa et de Pontiac.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général en conseil, a bien voulu, le 11 du courant, faire les nominations suivantes de Commissaires d'école :

Comté de l'Islet.—St. Aubert de Port Joli : MM. Clovis Roy, Marcel Morin, Louis Marie Pelletier, Pierre Dessein dit St. Pierre et Pierre Morault.

Comté de Chicoutimi.—Bagot : M. Louis Antoine Martel.

Comté d'Arthabaska.—Warwick : MM. Léon Léopold Dorais, Xavier Martel et Michel Laflamme.

Comté de Shefford.—North-Stukley : MM. Pantaléon Bouchard, Louis P. Tessier, Narcisse Gendron, Etienne Dumontet et Michel Adrien Besette.

SEPARATION ET ANNEXION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu le 23 déc. dernier, annexer à la municipalité scolaire de St. Jean Chrysostôme, numéro deux, dans les comté de Chateauguay, les parties ci-après décrites des municipalités scolaires de Hemmingford, de Ste. Malachie, d'Ormstown et de Ste. Martine, savoir : dans le township de Hemmingford, les lots numéros onze, douze, treize, quatorze et quinze, dans le premier rang ; les numéros dix et onze, dans le deuxième rang des réserves du clergé ; partie du troisième rang du dit township, à partir du numéro cent dix-huit à aller au numéro cent trente-sept, tous deux inclusivement ; partie du quatrième rang, à partir du numéro cent soixante-et-quatorze à aller au numéro cent soixante, tous deux inclusivement ; partie du cinquième rang, à partir du numéro deux cent six à aller au numéro cent quatre-vingt-dix-sept, tous deux inclusivement ; dans South-Georgetown, les quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième rangs et les bords de la Rivière des Anglais jusqu'au village de la Fourche, *Howick Village*, le côté nord de la rivière des Anglais et du Norton Creek, depuis le village de la Fourche jusqu'au numéro cent dix-sept, inclusivement ; de plus, que le côté sud de Norton-Creek, depuis le numéro six jusqu'au numéro douze, inclusivement, fut détaché de la municipalité scolaire de St. Jean Chrysostôme numéro un pour être annexé à celle de St. Jean Chrysostôme numéro deux.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

MM. Hubert Lippé, Urbain Lippé, Louis Agapit Auger et Benjamin Singer, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

MM. Patrick Fagan, Ulric Brien Desrochers, Michel Sexton, Delphis Lefebvre, Dame E. Gervais, Delles Priscille Caron, Joséphine Burns, Salomé Théberge, Edwidge Maleau, Herminie Galipeau, Praxède Dupuis, Flore Zélia Proulx, Marcella Furlong et Marguerite Dufault, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTREAL.

MM. John Reade, Patrick Claney, John Boyd et Richard W. Laing, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les académies ou écoles primaires supérieures.

M. Lonsdale Green et Delle Jane Tate, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

Delles Helen S. McNeé, Ann Younie, Janet Beggar, Mary Seely, Hannah M. Pool, Rebecca Dewitt, Harriett Dewitt, Sarah Mellor, Sarah A. Bell, Mary Blackwood, Mary McGill, Christina White, Elizabeth Dunlop, Jane Miller, Maria Hayes, Harriet Flanagan, Jane Patton, Harriet Earl, Ellen Cuscadden, et MM. William S. Carmichael, Robert MacDonald, Weir, Thomas Hollingsworth, William Jones, John J. McLaren, John Odell E. Lansing, John Stewart, William H. Brevoort et Charles H. Marten, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

A. N. RENNIE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE QUEBEC.

M. Jeremiah Gallagher a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles modèles, et Delle Henriette Ouellet, a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

C. DELAGRAVE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.

Delles Anna K. Frenaman, Félicité Grenier, Emilie Turcotte, Dame Félicité Montambault, Delles Louise Côte, Louise Clément Liévin, Odile Ducharme et Céline Poisard, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

J. HEBERT,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE STANSTEAD.

MM. Alanson W. Kelly, Oscar F. Wiley, Delles Julia Young, Florence Clark, Mary R. Bacon, Malvina L. House, Lucia Paul, Mary King, Mahala Buckland, Fannie R. Moulton, Julia G. Moulton, Clara H. Wilcox, Maria Cleveland, Naomi C. Mitchell, Martha Rexford, A. W. Church, Jane Walker, Emma C. Moulton, Lydia M. Aldrich, Harriett P. Gaylord, Julia B. Gaylord et Amanda Blake, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

C. A. RICHARDSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE SHEBROOKE.

MM. Alonzo Lebourveau, Wm. B. Ives, Elliot Hodge, Orville LeBarron, Delles Ann Jane Bowns, Helen A. Picard, Délina Labonté, Adeline Whitcomb, Ann Harvey, MM. George Forsythe, Samuel A. Parker, Diles Jane C. Ross, Anna M. Plumley, Susannah Gwynn, Lucina Stone, Zoé Gingras, Abigail Phelps et Amanda Harvey, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

S. A. HURD,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE KAMOURASKA.

M. Octave Martin, Delles Victoria Jean et Délina Fournier, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

P. DUMAIS,
Secrétaire.

DONS OFFERTS AU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

De MM. De Montigny et Cie., imprimeurs, de Montréal : " Exercices upon all the French Verbs," by B. Granet, L. L. D., une brochure in-18.

De M. John Lovell, libraire-éditeur, de Montréal : " Montalembert's Celebrated Essay on the Colonial Policy of England," 1 brochure in-12. Le Foyer Canadien ou le mystère dévoilé, par l'auteur de Simon Seek, 1 brochure in-12 ; traduction de M. H. Chevalier.

De M. Félix Vogeli, de Montréal : La Montréalaise, chant d'union, paroles de M. Félix Vogeli, musique de M. Charles W. Sabatier.

De J.-B. Rolland, libraire, à Montréal, le guide de l'Instituteur, par F. X. Valade, 1 vol., in-18, 5e édition.

INSTITUTEUR DEMANDE.

Les commissaires d'école catholiques de la cité de Montréal, auront besoin, au 1er mai prochain, d'un instituteur capable de prendre la direction de leur école modèle. S'adresser à M. Prévost, au séminaire de Montréal.

INSTITUTEUR DISPONIBLE.

Un instituteur, muni d'un diplôme lui permettant d'enseigner dans les écoles élémentaires, désirerait trouver de l'emploi. S'adresser au Bureau de l'Éducation.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) JANVIER, 1859.

A NOS LECTEURS.

En commençant cette troisième année de l'existence du *Journal de l'Instruction Publique*, nous devons à nos lecteurs

et à nos abonnés, avec nos vœux les plus sincères pour leur prospérité, quelques mots de remerciement et quelques explications sur ce que nous entendons faire dans le cours de l'année 1859.

Notre reconnaissance envers nos abonnés est d'autant plus grande que nous n'ignorons pas tout le mérite qu'il y a parmi nous à savoir apprécier une publication qui ne donne et ne peut donner à ses lecteurs ni polémique politique, ni romans-feuilletons. S'ils sont peu nombreux, nous nous en consolons en songeant modestement que tous doivent être des esprits d'élite et des cœurs généreux, qui n'ont voulu contribuer à soutenir une œuvre sérieuse que par les motifs les plus honorables. Nous ne nous plaignons même point de ce petit nombre d'appréciateurs ; car il est encore relativement très grand en dehors de la classe des instituteurs à laquelle notre revue est spécialement dévouée.

Nous le répétons, nous aurions, dès le principe, désiré pouvoir offrir notre feuille gratuitement aux instituteurs et aux institutrices ; mais obligés de soutenir deux journaux avec une allocation qui, dans le Haut-Canada, suffit à peine à en publier un seul, il nous a été de toute impossibilité de faire plus que ce qui se pratique même, dans cette section de la province, où l'on envoie seulement aux Commissaires et aux Syndics un exemplaire du journal pour leur propre usage et pour celui des instituteurs pauvres qui ne peuvent s'abonner. Que disons-nous ? Nous avons même fait davantage, puisque nous donnons deux exemplaires aux instituteurs, ou les deux journaux, l'anglais et le français, à leur choix, ce qui leur permet, en se réunissant, de se procurer le journal pour un écu.

Cependant nous admettons qu'il serait très désirable que notre feuille fut donnée aux instituteurs gratuitement ; mais nous ne pourrions le faire que lorsque la législature aura augmenté notre subvention ou lorsque les autres abonnements se seront assez accrus pour pouvoir nous le permettre. Ceci doit être un motif de plus pour les amis de l'éducation de faire le léger sacrifice d'une piastre par année, sans compter qu'indépendamment des articles pédagogiques, destinés plus particulièrement au corps enseignant, nous donnons beaucoup plus que la valeur de ce que nous recevons en articles littéraires, scientifiques et d'un intérêt général.

En attendant que nous puissions faire mieux, les instituteurs et les institutrices qui en ont les moyens doivent considérer qu'il est de leur intérêt, au point de vue moral et intellectuel, de lire avec attention chaque livraison de notre journal, qu'après tout il en est peu d'entr'eux qui, dans le cours de l'année, ne dépensent pas au moins un écu plus mal à propos, qu'enfin c'est peut-être pour eux une fausse économie que de ne point s'abonner. A l'appui de cette dernière assertion, nous pouvons dire qu'à notre connaissance plusieurs instituteurs inscrits sur les registres de la caisse d'économie ont failli voir rayer leurs noms, faute d'avoir lu nos avis officiels.

Il peut du reste sembler étrange que nous parlions *abonnement* dans notre premier Montréal du mois de janvier, et nous n'oserions certainement point le faire si nous avions le moindre profit pécuniaire à attendre de ce journal, et ensuite si nous ne pensions pas qu'il est de l'intérêt et de

l'honneur du Bas-Canada que ce recueil puisse se maintenir dans les conditions d'existence larges et libérales que nous lui avons d'abord données avec peut-être trop de hardiesse et de confiance.

Nous avons, en effet, tenu beaucoup plus que les promesses de notre prospectus. Par le caractère employé et par les nombreux suppléments que nous avons publiés nous avons jusqu'ici donné presque trois fois plus de matière à lire que l'on n'avait droit d'en attendre. Nous avons voulu par là assurer à notre publication, sans lui ôter en rien le cachet particulier qui doit la distinguer, la plus grande variété possible dans les limites du cadre que nous avons tracé. Nous avons publié un grand nombre de gravures, la plupart originales, et c'est grâce au *Journal de l'Instruction Publique* que nos descendants pourront avoir quelque idée des traits et de la physionomie de plusieurs de nos hommes les plus distingués. Tout en encourageant les artistes canadiens, nous avons cru devoir joindre au burin de nos graveurs, Walker et Leggo, ceux de quelques-uns des meilleurs artistes de Paris.

Pour faire valoir avec plus d'avantage ces gravures, nous n'avons pas hésité à substituer à celui que nous avions choisi par raison d'économie, du papier d'une qualité supérieure et par conséquent bien coûteux.

Enfin, d'excellents articles dus à la plume de nos collaborateurs, ont fréquemment rompu la monotonie de notre rédaction et nous ne saurions surtout témoigner trop de reconnaissance à nos amis, MM. de Puibusque, Verreau et de Fenouillet, certains qu'elle n'égale pas encore celle de nos lecteurs. Nous avons emprunté au Répertoire de M. Huston et à la presse politique, quelques poésies canadiennes que nous avons entremêlées aux œuvres plus parfaites, mais moins intéressantes pour nous, des auteurs français classiques ou contemporains.

Nous nous proposons de continuer dans l'année qui commence l'exécution du programme que nous avons suivi dans les deux années écoulées. De nouvelles biographies canadiennes, accompagnées de portraits, viendront prendre leur place à côté de celles qui forment déjà une petite galerie qui nous est propre et dont nous avons la faiblesse d'être quelque peu fiers. Les articles sur la pédagogie que nous empruntons généralement au *Journal des Instituteurs* de M. Rapet ou au *Manuel Général de l'Instruction Primaire* de M. Barrau, continueront à remplir cette partie de nos colonnes; on les dirait généralement écrits pour notre pays, tant ils s'y appliquent parfaitement, et nous apprenons de tous côtés tout le bien qu'ils ont fait. Nos articles sur l'architecture des écoles seront prochainement terminés; et si une entreprise de ce genre pouvait avoir quelque chance de succès, nous n'hésiterions pas à nous rendre au désir qui nous est exprimé par beaucoup d'abonnés, de les publier séparément en un volume. Les revues bibliographiques et le bulletin des publications récentes, qui nous ont peut-être coûté plus d'ouvrage que tout le reste de notre journal, seront toujours à leur poste, prêts à tenir nos lecteurs au courant du mouvement intellectuel de l'Europe et de l'Amérique. Les faits divers que nous avons divisés cette année en bulletins des sciences, des lettres, de

l'instruction publique, des arts et des beaux-arts, ont été de cette manière groupés avec plus de méthode et plus d'utilité. Notre ambition serait d'ajouter à cette partie importante de notre feuille, un bulletin des connaissances utiles au point de vue de l'économie domestique, contenant des recettes et autres choses de ce genre, un bulletin des bons exemples, qui rapporterait tous les traits de courage, de charité et de dévouement, et enfin un bulletin des accidents par imprudence, qui serait de la plus grande utilité pour les pères de famille et les chefs d'institution; mais, pour cela, il nous faudrait surtout l'aide de correspondants prompts à nous donner des renseignements sur ce qui se passe dans les diverses parties du pays, et qui missent en même temps de côté tout amour-propre d'auteur, en se contentant de voir le plus souvent leurs lettres analysées et non pas reproduites. *Last though not least*, notre petite revue mensuelle continuera à dérouler chaque mois un sommaire rapide des événements du monde entier, et discourra aussi gaillardement que par le passé, des hommes et des choses, en ayant le soin de ne pas s'aventurer trop loin sur le terrain brûlant de la politique.

Enfin, rien ne nous coûtera pour rendre aussi intéressant et aussi utile qu'il est possible un journal auquel nous avons consacré, depuis deux ans, une très grande, peut-être une trop grande partie de notre temps, et pour le succès duquel nous voyons avec plaisir que toute la presse française, sans distinction de partis politiques, a fait des vœux constants et sincères. Puissent nos lecteurs nous tenir compte de notre travail en s'efforçant de répandre notre feuille; c'est la seule récompense que nous leur demandons!

Aux Amis de l'Éducation.

Nous adressons notre journal aujourd'hui à un grand nombre de personnes qui ne sont pas abonnées, espérant les engager par là à le devenir; nous leur enverrons également notre prochaine livraison, et si alors, elles ne pensent point devoir s'abonner, elles voudront bien nous renvoyer l'une et l'autre. Dans le cas où l'on consentirait à recevoir le journal, on voudra bien se rappeler que l'abonnement est payable d'avance. C'est une condition que nos anciens lecteurs feront bien aussi de ne point perdre de vue.

Aux Maisons d'Éducation et aux Instituts Littéraires.

Nous regrettons vivement que l'insuffisance de la subvention accordée aux deux journaux d'éducation du Bas-Canada, nous contraigne de cesser l'envoi gratuit que nous avons fait jusqu'ici de notre journal aux maisons d'éducation et aux instituts littéraires. Mais nous avons suffisamment expliqué dans l'article qui précède la position qui nous est faite pour que l'on ne voie, dans cette mesure, qu'une conséquence du peu d'encouragement donné par les particuliers aux entreprises purement littéraires et scientifiques, et nulle mauvaise volonté de notre part. Nous continuerons d'adresser notre journal à toutes les institutions qui sont déjà sur nos listes; mais elles doivent s'attendre à en payer l'abonnement pour cette année.

Cours Publics.

Cette œuvre si difficile à fonder au sein de nos populations, se continue cependant cette année, à Québec surtout, avec des succès plus marqués que l'année dernière. Les cours de philosophie du R. P. Tailhan, d'histoire générale de M. le Docteur Aubry et d'histoire du Canada de M. Ferland, ont réuni à l'Université Laval de nombreux auditeurs. Le *Courier du Canada* et le *Journal de Québec* publient actuellement des compte-rendus de ce dernier cours. A Montréal, à l'École Normale Jacques-Cartier, M. Desmazures a repris la semaine dernière son cours d'histoire générale et M. Devisme a inauguré, de la manière la plus brillante, son cours de grammaire française et de philologie. Son discours d'introduction dans lequel il a exposé avec une rare clarté et dans le style le plus élégant, les origines et la formation de notre belle langue est une œuvre remarquable à tous égards. La seconde leçon du cours d'histoire générale a réuni l'auditoire le plus nombreux que nous ayons encore vu à l'École Normale. Le savant professeur a entrepris de passer en revue cette année la période historique comprise entre la naissance de J.-C. et la fin du règne de Charlemagne. Dans sa première leçon il a récapitulé son cours de l'année dernière dans lequel il avait exposé rapidement l'histoire sainte et l'histoire ancienne. La seconde leçon nous a offert, tracé de main de maître, l'admirable tableau de la lutte des païens, des chrétiens, et des barbares, dans lequel l'élément, humainement le plus faible, a fini par dominer et dompter les deux autres. A la profonde érudition qui le distingue, M. Desmazures a su ajouter une éloquence entraînante; il a eu les mouvements les plus heureux, et nous n'avons pu que plaindre les absents, ceux surtout qui ne sachant trop que faire d'eux-mêmes ne s'avisent point de profiter d'une aussi bonne occasion de s'instruire.

Nous devons ajouter, qu'outre ces cours publics il se fait actuellement, au Collège Ste. Marie, un cours de philosophie intellectuelle et morale, auquel grand nombre de jeunes gens sont admis gratuitement. Le R. P. Gravouille s'y montre le digne émule de son confrère de Québec, le R. P. Tailhan que la jeunesse de Montréal, du reste, pourra entendre prochainement à l'Institut-Canadien-Français où il doit faire une lecture sur l'histoire de la domination espagnole en Amérique.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1857.

BUREAU DE L'ÉDUCATION, Montréal, 25 juillet 1858.

A L'HONORABLE SECRÉTAIRE PROVINCIAL.

Monsieur.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon troisième rapport annuel sur l'état de l'instruction publique dans le Bas-Canada.

Les résultats obtenus par les nouvelles écoles normales étant de nature à intéresser vivement tous ceux qui s'occupent d'éducation, j'exposerai l'organisation et la condition présente de ces écoles, dans la première partie de ce rapport. Dans la seconde, je ferai une appréciation succincte des faits constatés par les tableaux statistiques de 1857. Dans la troisième, je parlerai des réformes et des améliorations dont j'ai déjà indiqué la nécessité, et qu'il n'a pas encore été en mon pouvoir de réaliser, et de quelques autres dont l'expérience de cette année m'a fait voir l'importance.

1o. Des Ecoles Normales.

On trouvera dans l'appendice C les rapports des directeurs de chacune de ces institutions, et dans l'appendice A, les statistiques qu'ils ont recueillies, d'après les formules adoptées pour les rapports des écoles supérieures et des écoles secondaires.

Les écoles normales Jacques-Cartier et McGill, ouvertes le trois mars 1857, ont eu, jusqu'à la date de ce rapport, deux sessions, la première terminée le 15 juillet 1857, et l'autre commencée le 15 septembre de la même année et qui vient de se clore le 15 de ce mois. L'école normale Laval, inaugurée le 12 mai 1857, a dû s'ajourner le 15 juill., et ce court espace de temps n'a pu être considéré comme une session. On peut donc dire que cette école a eu sa première session du 15 septembre 1857 au 15 juillet 1858.

Dans l'école normale McGill, l'instruction est donnée simultanément aux élèves des deux sexes; mais il y a deux écoles-modèles séparées, et une école de petits enfants sur le plan des salles d'asile vient d'y être ajoutée. Dans les écoles normales Jacques-Cartier et McGill, où l'on a adopté le système du pensionnat, il est évident que l'on a dû aussi, comme c'est le cas dans toutes les institutions

catholiques, séparer les élèves des deux sexes. Le 15 septembre 1857, le pensionnat des élèves-institutrices de l'école normale Laval a été ouvert et placé sous la direction des Dames Religieuses Ursulines de Québec et l'école des externes de l'institution des Ursulines est devenue l'école-modèle de filles de cette école normale. Les leçons, à l'exception de ce qui concerne le dessin, la musique, la broderie et l'étude de la langue anglaise, sont données par les professeurs de l'école normale.

Pour ce qui concerne l'école normale Jacques-Cartier, il m'a été jusqu'ici impossible de prendre des mesures analogues à celles qui ont été couronnées à Québec d'un plein succès, et j'ai dû, de plus, suspendre mes démarches à ce sujet, lorsque j'ai été convaincu que les ressources pécuniaires mises à ma disposition ne suffiraient point à l'entretien d'un double pensionnat dans chacune de ces écoles, par le fait que l'école normale Laval, déjà endettée de £50 au 1er de Janvier 1858, a vu constamment s'accroître cette dette depuis. Persuadé que la législature aurait à cœur de continuer l'œuvre commencée, et surtout ne voudrait point laisser le vaste et populeux district de Montréal sans les avantages que possède celui de Québec sous ce rapport, j'ai dû ajourner à l'époque où l'on augmenterait la subvention des écoles normales, l'organisation d'un pensionnat d'élèves-institutrices pour l'école normale Jacques-Cartier. Cette mesure paraîtra d'autant plus urgente que les résultats obtenus dans les écoles McGill et Laval, en ce qui concerne les élèves-institutrices, sont en ne peut plus satisfaisants. Dans chacune de ces écoles, elles sont beaucoup plus nombreuses que les élèves-instituteurs; dans l'école McGill, elles sont même dans la proportion de neuf contre un. M. Langevin dit, en parlant de la première division des élèves-institutrices de son école: " Cette première division se composait certainement des sujets les plus brillants de toute l'institution: aussi ont-elles fait des progrès tout-à-fait extraordinaires, surtout dans la grammaire et l'arithmétique. Du reste, il est notoire que l'on devra toujours compter plutôt sur les institutrices que sur les instituteurs pour l'enseignement élémentaire dans nos campagnes. Elles seules peuvent diriger les écoles de petits enfants qui sont l'équivalent des salles d'asile; elles seules, sont admises par les autorités ecclésiastiques à la direction des écoles mixtes de garçons et de filles; et, de fait, leur nombre total est de 1850, tandis que celui des instituteurs n'est que de 902. Je sais bien qu'elles ne sauraient remplir entièrement le rôle de l'instituteur, et que la préférence donnée sur les instituteurs dans certaines municipalités à des institutrices même peu capables, préférence basée principalement sur la difficulté d'avoir des écoles séparées pour les garçons et sur la modicité du salaire dont se contentent ordinairement les personnes du sexe, est une des causes les plus évidentes du peu de progrès de l'éducation dans ce pays; cependant, il est difficile de concevoir que les choses puissent changer bien promptement; et, à tout événement, s'il était important d'assurer, comme nous l'avons fait, aux municipalités scolaires, de bons instituteurs, il l'est doublement, sous un rapport, de former de bonnes institutrices, puisque, dans beaucoup d'endroits, elles sont chargées de l'éducation des enfants des deux sexes.

Les résultats obtenus par les écoles normales ont jusqu'ici dépassé de beaucoup ce que l'on pouvait espérer. Le nombre des élèves, leurs succès considérés dans l'ensemble, et le nombre de ceux qui se livrent déjà à l'enseignement, doivent faire disparaître les craintes que l'on entretenait sous tous ces rapports. La jeunesse du pays a répondu à l'appel qui lui a été fait: un grand nombre de jeunes hommes et de jeunes filles, dont la plupart ont montré une aptitude réelle et une véritable vocation pour l'enseignement, ont eu le courage d'entreprendre les études spéciales mises à leur portée. Si l'œuvre venait à faillir plus tard, ce ne pourrait être que par l'apathie du public et parce que les diverses autorités locales, ou plutôt les pères de famille qui ont entre les mains, sous le système actuel le moyen de contrôler ces autorités, n'auraient pas su apprécier une institution aussi importante et distinguer entre les services réels que peuvent rendre des instituteurs préparés avec soin à cet état, et les tentatives infructueuses de la plupart de ceux qui l'embrassent sans aucune préparation spéciale, et, le plus souvent, sans avoir ni la vocation ni les connaissances ni l'aptitude requises.

Les salaires qu'ont déjà obtenus quelques-uns des élèves des écoles normales, montrent que certaines localités ont déjà su comprendre toute l'importance qu'il y avait à donner l'élan dans ce grand mouvement, qui seul peut tirer nos écoles de l'état d'infériorité où elles ont été si longtemps, et, par conséquent, sauver nos enfants de l'ignorance.

Les municipalités suivantes se sont les premières distinguées par leur générosité et leur zèle en se procurant des instituteurs, sortis des écoles normales, et en leur assurant une rémunération raisonnable. Ce sont celles de Laprairie, du Sault aux Récollets, de Ste. Philomène, de St. Hermas, de St. Placide, de Ste. Scholastique,

de St. Constant, et le village Iroquois de Caughnawaga, dans le district de Montréal. La municipalité de Stanfold, dans le district des Trois Rivières, et celle de St. Nicolas, dans le district de Québec, se sont aussi procuré les services de deux élèves de l'école normale Laval.

Que les hommes d'intelligence et d'éducation, dans chaque localité, s'unissent entre eux; qu'ils fassent comprendre aux contribuables que l'économie mal entendue est à cet égard, comme à tous autres égards, une véritable prodigalité, qu'il vaut mieux payer beaucoup pour recevoir beaucoup, que de payer peu, mais en pure perte; alors nous sommes certains que de tous côtés l'on imitera la générosité des municipalités scolaires que nous venons de nommer, et que les jeunes élèves de nos écoles normales ne tarderont pas à trouver, dans des positions avantageuses, une juste rémunération de leurs sacrifices et de leurs efforts. Que les amis de l'éducation se le disent: toute la question de l'instruction publique, dans le Bas-Canada, se résume, pour bien dire, dans celle du succès ou du non succès des écoles normales, qui, elle-même, est renfermée dans cette autre question: Les municipalités scolaires sauront-elles profiter de l'occasion qui leur est donnée de se procurer de bons maîtres?

MM. les inspecteurs des écoles, dans leurs rapports, et M. le Principal de l'école normale Laval suggèrent, du reste, que l'on fasse cesser la concurrence injuste des maîtres et des maîtresses admis à l'enseignement avec une si déplorable, j'oserais dire, une si coupable facilité par les bureaux d'examineurs; que l'on accorde quelques privilèges particuliers aux élèves des écoles normales: que l'on prive les municipalités de leur part de subvention lorsqu'elles s'obstinent à garder des instituteurs ou des institutrices, qui ne sont munis d'aucune espèce de diplôme; enfin que l'on établisse un *minimum* de salaire, qui ne souffre aucune exception. Sans entrer présentement dans un examen détaillé de ces diverses recommandations, je dois dire que, dans toutes les occasions où elle a pu se faire sentir, l'action du Département s'est toujours exercée dans le sens de ces suggestions. Le moment est peut-être venu, en effet, de recourir à une sévérité qui, il y a quelques années, eût compromis sans retour la cause de l'éducation populaire; mais il serait mille fois préférable d'obtenir du bon sens public, du concours zélé des amis de l'éducation, une amélioration indispensable, nous l'admettons, et qui dans tous les cas, devra être prochainement obtenue coûte que coûte. Autrement il faudrait se résigner à assister au plus triste de tous les spectacles, celui de milliers d'enfants confiés à grand frais à des mains indignes et ineptes; tandis que ceux qui auront aussi été, à grands frais, préparés à l'enseignement seront forcés de s'engager dans d'autres carrières toujours moins honorables, quelquefois ruineuses, mais plus immédiatement lucratives, du moins en apparence.

Persuadés du reste que le mérite des élèves qu'ils auront formés devra finir par prévaloir, et que l'apathie et même les préventions devront céder devant l'évidence des résultats obtenus, MM. les Directeurs des écoles normales ont avec mon approbation entière, éliminé promptement tous les sujets dont la mauvaise conduite aurait pu plus tard porter atteinte à la réputation de leurs établissements. Par cette sage sévérité ils ont donné le gage le plus certain de la moralité et de la capacité des élèves qui ont reçu les diplômes de l'école, et à ce diplôme, la plus haute valeur. Cette rigueur jointe à d'autres circonstances, qui se trouvent expliquées dans les rapports de MM. les Directeurs a fait que le nombre des élèves s'est trouvé considérablement réduit à la fin de chaque session.

Le tableau suivant fera voir le mouvement des élèves dans les trois écoles et l'on remarquera qu'il a été à peu près le même dans chacune d'elles; l'école normale Laval étant cependant celle, qui jusqu'ici, a perdu le moins de sujets sortis sans diplômes.

	No. d'élèves entrés depuis l'ouverture de l'école jusqu'au 15 Juillet 1858.	No. d'élèves sortis sans diplômes.	No. d'élèves sortis après avoir obtenus un diplôme.	No. d'élèves demeurant à contin. leurs études après avoir obtenu un diplôme.	Nombre d'élèves qui n'ayant pas obtenu de diplôme ont été admis à continuer leurs études.
Ecole Normale Jacques-Cartier.....	57	24	14	10	9
Ecole Nor. McGill....	90	30	34	13	13
Ecole Nor. Laval.....	77	18	17	2	40
Total.....	224	72	65	25	62

On voit que bon nombre d'élèves munis du diplôme pour école élémentaire désirent continuer leurs études afin d'obtenir le diplôme d'école-modèle ou école primaire supérieure. Un des sujets les plus distingués de l'école normale Jacques-Cartier, M. Dostaler, élève non-boursier, après avoir obtenu le diplôme pour école primaire supérieure, a même demandé à étudier une troisième année, ce qui lui a été accordé.

Sur les 65 élèves qui sont sortis après avoir obtenu des diplômes 40 c'est-à-dire, tous ceux de la première session, et quelques-uns de ceux de la seconde session enseignent actuellement. Les autres, sans exception, sont disposés à le faire si on leur offre une rémunération raisonnable et j'ai été le premier à leur conseiller de n'en point accepter qui fût au-dessous de leur mérite. Déjà cependant plusieurs des élèves qui viennent de sortir ont été retenus, comme je l'ai dit plus haut, avec l'offre de salaires variant de £75 à £100.

Le nombre total de diplômes actuellement accordés s'élève à 100; ce nombre est plus élevé que celui qui paraît dans le tableau ci-dessus, parce que plusieurs élèves ont obtenu le diplôme d'école élémentaire dans la première session et celui d'école-modèle dans la seconde. Il en a été donné en tout 35 d'école-modèle et 65 d'école élémentaire.

Parmi le nombre des élèves sortis sans diplômes se trouvent plusieurs jeunes gens que des maladies antérieurement contractées ont forcés à abandonner leurs études. La mort qui prend toujours sa part dans toutes les choses de ce monde n'a pas épargné ces jeunes institutions. L'école normale Jacques-Cartier s'est vu enlever un de ses élèves les plus estimables, sous tous les rapports, M. Joseph Dalcourt, et l'école normale Laval a perdu dans la personne de Mlle Eliza Létourneau un de ses plus brillants sujets.

Il est facile de voir par les rapports de MM. les directeurs qu'ils ont mis toute leur attention à découvrir et à combattre les obstacles qui s'opposent aux progrès de leurs établissements respectifs. La difficulté de maintenir la discipline avec un personnel de maîtres peu nombreux, la multitude d'occupations qui échoient au Principal, chargé de la direction du pensionnat, de l'enseignement d'un grand nombre de matières, de la surveillance des écoles-modèles, de la comptabilité, de la correspondance, et d'une foule de détails dont on ne saurait avoir l'idée, détails qui dans d'autres établissements sont partagés entre trois ou quatre officiers, qui ne prennent guères de part à l'enseignement; tout cela a créé dans les écoles normales Laval et Jacques-Cartier, dans la première surtout, de graves obstacles à surmonter. Une autre difficulté à vaincre dans ces écoles, consiste dans l'enseignement de deux langues, dont une seule, la langue française, par la multitude de règles et d'exceptions dont se compose sa grammaire, exige une longue étude, pour être possédée parfaitement, même de ceux qui l'ont apprise dès le berceau.

N'eussions-nous eu que cette raison de porter à deux années le cours normal qui n'est composé dans le Haut-Canada que de deux sessions de cinq mois chacune, elle aurait suffi pleinement pour nous justifier d'en agir ainsi. De plus, pour cette même raison, il a été impossible de compléter le programme des matières d'enseignement, ce qui ne se fera qu'à mesure que les progrès de l'instruction publique dans le pays, et le succès des écoles normales elles-mêmes, leur amèneront des élèves mieux préparés. Cependant il est facile de voir en consultant les tableaux statistiques (1) que ce programme est déjà très étendu et très varié. Tous les élèves indistinctement dans les trois écoles ont appris l'arithmétique dans toutes ses parties, la grammaire anglaise et la grammaire française, les principes de la littérature et la composition littéraire, la géographie et les éléments de l'instruction religieuse, et les principes de la pédagogie tant dans un cours particulier, que dans leur application à chacune des branches d'enseignement. A l'école normale McGill, l'arithmétique mentale, la tenue des livres, l'algèbre, la géométrie, la physique et l'histoire naturelle ont été enseignées à tous les élèves. Jusqu'ici 34 élèves dans l'école normale Jacques-Cartier et 63 dans l'école normale Laval se sont exercés à l'arithmétique mentale, 24 dans l'école normale Jacques-Cartier et 25 dans l'école normale Laval ont appris la tenue des livres, 7 dans l'école normale Jacques-Cartier et 16 dans l'école normale Laval ont appris l'algèbre, 6 à l'école normale Jacques-Cartier et 16 à l'école normale Laval ont appris la géométrie, 6 à l'école normale Jacques-Cartier, 20 à l'école normale McGill, et 16 à l'école normale Laval ont appris la trigonométrie, 7 à l'école normale Jacques-Cartier, et 28 à l'école normale Laval ont étudié la physique, 20 élèves à l'école normale McGill ont étudié l'astronomie, 6 à l'école normale Jacques-Cartier et 20 à l'école normale

(1) Toutes les fois que l'on aura recours aux tableaux statistiques il sera bon aussi de jeter un coup-d'œil sur les errata à la fin du volume.

McGill ont étudié la chimie, enfin 6 à l'école normale Jacques-Cartier et 28 à l'école normale Laval ont reçu des leçons d'histoire naturelle. On voit par là que l'étude des hautes sciences a été poussée aussi loin qu'on pouvait l'exiger d'institutions de ce genre encore à leur début. L'histoire sainte et l'histoire du Canada ont été enseignées dans les trois écoles; l'histoire ancienne et l'histoire d'Angleterre l'ont été à l'école McGill, et l'histoire de France et l'histoire générale, à l'école Jacques-Cartier. On a donné des leçons d'agriculture théorique à l'école McGill et des leçons d'horticulture pratique et de botanique à l'école Laval. Le dessin linéaire et la musique vocale ont été enseignés à tous les élèves des trois écoles, le dessin et la musique instrumentale ont aussi occupé avec succès un grand nombre d'élèves dans chacune d'elles. Quelques cahiers de dessin des élèves institutrices de l'école McGill et de l'école Laval font preuve de progrès vraiment remarquables.

À l'école normale Jacques-Cartier, un gymnase complet a fourni à tous les élèves l'occasion non seulement de prendre un exercice salutaire, mais encore de se mettre en mesure de répandre dans le pays le goût de l'éducation physique. Dans cette école il a été aussi établi des cours publics assez assidument fréquentés par la jeunesse de Montréal et qui ont permis aux élèves de s'habituer par la lecture de leurs comptes-rendus, à porter la parole en public. Des cabinets de physique assez complets (quoique nécessairement ils aient dû être formés avec le plus d'économie possible) ont été installés dans chaque école et les élèves dans plusieurs séances publiques ont montré une certaine habileté dans les démonstrations et les expériences. Dès que les deniers mis à ma disposition me le permettront, il sera bien à propos d'y ajouter un petit musée d'histoire naturelle. En attendant, des tableaux et des planches et quelques échantillons peu nombreux ont permis d'inculquer aux élèves certaines notions élémentaires et indispensables.

Les trois institutions sont également munies de cartes géographiques, de globes, planétaires, tableaux noirs, tableaux pour leçons de chose, etc. Les écoles McGill et Laval auraient besoin de bibliothèques beaucoup plus considérables que celles qu'elles possèdent aujourd'hui. Quoique celle de l'école Jacques-Cartier soit aussi peu nombreuse, les élèves ont accès, avec de certaines restrictions, à la bibliothèque du Département de l'Instruction publique, qui se trouve dans le même édifice. Cette collection, qui est aussi ouverte aux professeurs des autres écoles normales, aux fonctionnaires du Département et même à toutes les personnes, qui font des études sérieuses, s'élève maintenant grâce, en grande partie, aux dons que j'ai reçus, à plus de 3000 volumes.

Il est à désirer que l'on érige le plus promptement possible des édifices convenables pour les deux écoles Laval et Jacques-Cartier. L'école McGill est parfaitement installée dans l'ancien *High-School* qui a été réparé avec tout le soin possible, et les appartements spacieux qui y sont destinés aux écoles-modèles donnent à cette institution une source importante de revenus. Outre que les pensionnats de garçons des deux autres écoles sont beaucoup trop à l'étroit dans les vieux édifices qu'ils occupent, les salies des écoles-modèles ne permettent d'y admettre qu'un nombre d'élèves bien restreint; tandis que des centaines d'enfants, dont les parents sont en état de payer la rétribution mensuelle, ont demandé à y être admis.

On trouvera à la fin de l'appendice B un état des dépenses des trois écoles et de leurs revenus; la balance en mains de £780 sur la subvention totale au 31 décembre 1857 sera certainement absorbée par l'excédent des dépenses de l'année 1858 sur les revenus.

J'ai visité fréquemment ces importantes institutions dont j'augure tant de bien, et je n'ai eu qu'à me féliciter de mes rapports avec MM. les Directeurs et avec MM. les professeurs. Partout, j'ai trouvé chaque fois, des progrès remarquables, une grande attention à suivre le règlement général et les règlements qui ont été publiés dans mon rapport de l'année dernière, et chez les élèves cette bonne tenue, ce bon esprit, qui sont les marques évidentes du succès. Les travaux de MM. les directeurs, leur zèle, leurs efforts presque surhumains ne sauraient être l'objet de trop d'éloges. L'école Laval a perdu vers la fin de l'année scolaire son digne Principal, M. Langevin, nommé évêque de Kingston. Son habile successeur, M. Langevin, dans son rapport, rend au dévouement et à l'énergique initiative de ce prélat distingué, un hommage qui ne fait que confirmer l'opinion unanime des vastes districts, auxquels il a rendu de si importants services.

En résumé les nouvelles écoles normales sont évidemment en voie d'opérer tout le bien qu'on peut en attendre, pourvu que les municipalités scolaires, d'un côté apprécient le fruit de leurs travaux, de la manière que j'ai indiquée, et que d'un autre côté la Législature ne leur refuse pas les moyens pécuniaires nécessaires à leur développement. Si l'une ou l'autre chose arrivait, il faudrait

désespérer de l'avenir de l'Instruction publique dans le Bas-Canada. Toutes les parties du pays cependant ont prouvé de la manière la plus évidente qu'elles comprenaient l'importance de ces nouvelles institutions, car je ne dois pas oublier de dire en terminant que presque tous les comtés du Bas-Canada, même les plus éloignés, ont été représentés dans les écoles normales par des sujets dont quelques-uns, y ont même été envoyés à l'aide des secours généreux des amis de l'éducation dans certaines localités.

(A Continuer.)

Revue Bibliographique.

Theory and practice of teaching, or the motives and methods of good School-Keeping, par M. David V. Page, A. M., 1 vol. in-8, New-York, 1856.

On ne saurait se le dissimuler, l'art de l'enseignement est encore ignoré d'un grand nombre d'instituteurs dans le Bas-Canada. L'école existe; la population et le gouvernement font de grands sacrifices pour son soutien et nous comprenons qu'elle doit désormais exister toujours; mais son organisation interne est détectueuse et on n'y trouve que rarement de bonnes méthodes d'Instruction. Pour qu'un instituteur remplisse convenablement ses devoirs, l'expérience seule, basée sur d'anciennes routines plus ou moins perfectionnées, ne suffit pas; et cette expérience, unie souvent à la meilleure volonté du monde, ne l'empêche pas de faire de nombreux écarts. Quelque grande enfin soit l'intelligence qu'il possède, elle finira tôt ou tard par être en désarroi, s'il se sert à soi-même et de conseil et de guide.

Les écoles normales peuvent, il est vrai, lui rendre d'importants services. Mais les soins du foyer domestique, s'il est marié, et, dans bien des cas, d'énormes distances à parcourir et la pauvreté, l'empêchent d'en suivre les cours. Quelques livres, du genre de ceux que nous analysons, seraient bien ce dont il aurait besoin; mais ses ressources sont, la plupart du temps, bien limitées, et ces livres sont coûteux. Il ne lui reste donc plus que le *Journal*, qu'il se procurera soit des commissaires d'école à qui il est transmis, soit moyennant une légère contribution à portée de ses moyens. Il ne peut se déplacer; mais le *Journal* ira le trouver et lui portera d'utiles avis que nous recueillons pour lui partout où les a répandus la sagesse. En les multipliant, nous courons peut-être le risque de tomber dans des redites; mais un précepte salutaire, quelque répété qu'il soit, n'est jamais hors de propos et doit toujours être favorablement accueilli.

M. Dupanloup et M. Barrau nous ont d'abord donné les leurs; un auteur justement apprécié, M. D. Page, nous offre aujourd'hui les siens. Le lecteur va voir qu'ils méritent d'être écoutés.

Tout ce livre, depuis le premier jusqu'au dernier feuillet, n'est qu'une série de conseils utiles aux instituteurs sur l'art d'enseigner. C'est expressément pour eux que l'auteur l'a composé, et afin, dit-il, de donner plus de relief à leur noble profession. Il ne s'est pas assigné d'autre but. En le compilant, il a beaucoup emprunté à autrui; son expérience seule ne lui a pas dicté les avis qu'il donne, et, après avoir travaillé durant vingt ans, soit comme précepteur de l'enfance, soit comme principal dans une des premières institutions littéraires de son pays, il croit que les richesses d'un nouveau genre qu'il a acquises peuvent profiter à ceux qui se dévouent à l'éducation des enfants, et il les leur offre sous la forme du livre que nous allons essayer de faire connaître.

Voici, d'abord, à quels indices celui qui se réserve à ce genre de vie peut reconnaître s'il y est réellement destiné: si le gain qu'il va faire n'a qu'un intérêt secondaire à ses yeux; si ce qu'il veut, avant tout, est que ceux qu'il doit enseigner retirent le plus d'avantages possibles de ses leçons; si l'âme humaine est pour lui l'objet du plus profond respect, et s'il tremble en songeant à la responsabilité qu'il assume en voulant l'élever; si la rétribution qu'on lui accorde n'égale pas, selon lui, le plaisir qu'il éprouve en songeant qu'il fait le bien; s'il reconnaît l'œuvre divine dans chacun des enfants confiés à ses soins, et s'il brûle du désir de développer en eux les nobles facultés qui, lorsqu'elles ont atteint leur perfection, font de l'homme la plus parfaite créature de Dieu; il peut, sans crainte d'errer, se livrer à son penchant: il sera un excellent instituteur.

La responsabilité qui pèse sur l'instituteur est immense: en se chargeant d'instruire et d'élever un enfant, il lui tient lieu de père; et les devoirs d'un père envers son fils sont de ceux avec lesquels on ne transige jamais.

L'instituteur est, en quelque sorte, responsable de la santé de son élève. C'est un fait bien établi que beaucoup d'affections sérieuses,

dont les effets se font sentir dans le cours de la vie, sont contractées dans la salle de l'école. Elles ont souvent pour cause le défaut d'exercice; elles sont dues, d'autres fois, à la longue et fatigante position que l'enfant est forcé de garder; tantôt elles ont pour origine un travail excessif; et c'est encore tantôt à l'air vicié qu'il respire ou aux changements subits du chaud au froid qu'on peut les attribuer. Si l'instituteur entend quelque peu la physiologie humaine, il éloignera de l'enfant tout ce qui peut devenir, pour lui, une cause de souffrance.

Il est principalement responsable du développement intellectuel de son élève. L'éducation s'opère graduellement. Chaque chose en son temps. Certains aliments ne conviennent pas à toutes les intelligences. En général, c'est par les éléments que doit commencer l'instruction de l'enfant. Les choses qu'il est le plus à portée d'apprendre sont les premières qu'on doit lui faire connaître. La lecture, naturellement, vient d'abord avant tout. Après la lecture et ses accessoires, l'épellation et la définition des mots, l'auteur suggère l'étude de l'arithmétique mentale. L'idée de l'unité est celle qui naît le plus tôt dans l'esprit de l'enfant. On peut donc lui apprendre à compter de bonne heure et à faire les diverses opérations que l'on appelle addition, soustraction, multiplication et division. Il n'a pas besoin de livre pour faire cette étude. La géographie suit de près l'arithmétique mentale. Une carte est un tableau qui plait aux yeux de l'enfant, et, dès que ce tableau lui représente des objets qui lui sont familiers, tels que sont, par exemple, le jardin où il a l'habitude d'aller se promener, l'arrondissement où se trouve situé son école, le village ou la ville où on l'a souvent conduit, ils ne manquent pas d'exercer chez lui le plus vif intérêt. L'histoire va de pair avec la géographie. L'on commettrait une grave erreur en ne la lui faisant apprendre qu'avec les dernières choses dont se compose le cours que l'on fait suivre à l'enfant. Le crayon et l'ardoise doivent être mis de bonne heure entre ses mains; l'un et l'autre lui sont de très utiles auxiliaires. On peut, sans inconvénient, attendre qu'il ait dix ans pour le faire écrire avec une plume, parce qu'à cet âge les muscles ont acquis assez de force pour la tenir fermement. L'arithmétique écrite succède à l'arithmétique mentale; mais l'une et l'autre peuvent aller ensemble. La grammaire doit servir de complément aux autres branches d'instruction; il faut une certaine maturité d'esprit pour en bien comprendre les règles, et, si l'intelligence est rétive, c'est en pure perte que le maître contraindra les élèves à écouter ses leçons. Qu'il l'enseigne de bonne heure; car le plus tôt sera le mieux.

Savoir étudier et savoir ce que l'on étudie, sont deux choses également importantes. La plupart des enfants ne se livrent à l'étude que dans le but de se préparer à répéter la leçon qu'on leur a donné à apprendre. Ils ne savent que la réciter, et voilà tout. C'est du pur mécanisme. Ils retiennent la phraséologie et ils ignorent les principes; ils étudient leur livre et ne font que peu de cas du reste. Le maître doit les encourager et leur apprendre à mieux faire. C'est l'attente du sujet de la leçon qu'ils doivent avoir et non la simple mémoire de mots vides de sens. Soyez certains que vos préceptes auront tout l'effet que vous en attendez sur l'enfant à qui vous aurez appris à bien étudier.

Les mœurs de l'instituteur doivent être irréprochables; elles se réfléchissent, en quelque sorte, dans l'enfant. Ses paroles, d'ailleurs, seraient sans effet s'il ne prêchait aussi d'exemple. On l'épie, on l'observe, on l'imité, non seulement à l'école, mais encore dans sa famille. Qu'il serve donc en tout de modèle à l'enfance!

Quoique ses moyens ne lui permettent généralement pas d'être mis avec bien de la recherche, qu'il s'étudie néanmoins à porter des vêtements convenables à sa position et qu'il ne néglige jamais surtout la propreté. On en fait aujourd'hui presque une vertu.

L'ordre rigoureux qu'il doit faire observer par ses élèves, il doit lui-même en donner l'exemple en tout et partout. Qu'il fasse donc régner dans son langage et ses manières, la plus parfaite politesse. Un instituteur dont la parole est grossière est une anomalie. On ne devrait le tolérer nulle part. Par politesse, on ne doit pas entendre l'acte ridicule qui consiste à céder en tout le pas aux personnes dont on désire gagner la bonne opinion; elle ne consiste pas non plus dans des salutations à tout venant ni dans ces quelques formules d'étiquette admises dans un certain monde. La politesse est fondée sur la bienveillance, et c'est une qualité que doit posséder l'instituteur. Partout où l'enfant s'offre à lui, qu'il l'accueille avec des regards et des paroles de bonté. S'il en reçoit quelque marque d'intérêt, qu'il sache le reconnaître. La véritable politesse se reconnaît aisément: tous les âges de la vie y sont sensibles et spécialement l'enfance.

L'exactitude est encore une qualité dont un instituteur ne saurait se passer. Qu'il se montre zélé sous ce rapport et soit toujours le premier à l'école. Un maître qui s'y rend tard une fois la semaine,

ou même une fois chaque mois, ne peut, de bonne grâce, reprocher leur manque de ponctualité à ses élèves. Qu'il ouvre et ferme régulièrement son école. Il est des personnes qui se font un devoir de prolonger la leur en dehors des heures ordinaires; mais il est douteux que ce soit là agir bien sagement. Si l'instituteur désire consacrer plus de temps à l'enseignement, il est bien libre de le faire; mais que ce ne soit au moins qu'avec des élèves qui se sont rendus coupables d'infractions à la discipline, où avec ceux qui ont la volonté de rester après les autres pour profiter de ses leçons. En général, il devrait s'abstenir d'agir ainsi; sa santé et celle des enfants qu'il surveille en pourraient souffrir.

L'étude est d'une nécessité absolue pour l'instituteur; s'il n'a pas soin de s'y livrer, les connaissances qu'il a déjà acquises et qui lui sont indispensables, finiront tôt ou tard par lui faire défaut. Pour parer à ce grave inconvénient et se mettre au niveau des progrès que fait l'art de l'enseignement, il n'a d'autre ressource que celle que lui offre l'étude. Qu'il s'y livre donc régulièrement chaque jour; il en peut trouver le temps. L'ordre qu'il est, d'ailleurs, tenu d'établir dans toutes ses actions doit nécessairement le lui donner.

(A continuer.)

Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes.

Paris, Novembre et décembre 1858.

EMILE DE GIRARDIN.—Questions de mon temps, de 1836 à 1856. L'ouvrage aura 12 volumes avec une introduction.

MARCELLUS.—Chateaubriand et son temps, 506 pages in-8. Prix, 7 fr. 50 c.

MELANGES d'histoire et d'archéologie bretonne, tome 2, troisième partie, 217 pages in-12. 3 fr. 25 c.

PELOUZE.—Traité de l'éclairage au gaz, nouvelle édition, 2 vols. in-8, et atlas. Prix, 15 fr.

COGNAT.—Clément d'Alexandrie, sa doctrine et sa polémique, 510 pages in-8. Prix, 6 fr.

FLAVIUS JOSEPH.—Œuvres complètes avec une notice biographique, par J. C. Rochon, grand in-8, à deux colonnes, 879 pages.

New-York, janvier 1859.

THE GREAT REPUBLIC MONTHLY.—112 pages, grand in-8, à deux colonnes. C'est la première livraison d'un périodique illustré, qui doit remplacer *Putnam and Emerson's Magazine*. Le couvert porte une aigle d'une immense envergure, étreignant le globe dans ses serres avec la devise, *Onward!* Ce n'est pas rassurant pour les voisins. Parmi les écrivains qui ont promis de contribuer à remplir les pages de ce recueil littéraire nous remarquons, G. D. Prentice, O. A. Brownson, l'anon. Charles Gayarré, l'abbé Adrien Rouquette, le lieutenant Maury, T. F. Meagher, Madame Levert et le général G. P. Morris. Il y a beaucoup de gravures dans la première livraison. Les tombeaux, les têtes de morts, les cercueils, les spectres, y sont en nombre et rendent la chose un peu funèbre pour un cadeau de nouvel an. Sous ce rapport, les Américains, comme sous beaucoup d'autres, nous paraissent être *anglais et demi*. Le nouveau recueil contient une grande quantité de matière à lire, est imprimé avec élégance sur de très beau papier et fait le plus grand honneur aux éditeurs, MM. Oaksmith et Cie. L'abonnement est de \$3.

HARPER'S MONTHLY.—La livraison de janvier de ce recueil est doublement intéressante. Elle contient un article sur le territoire anglais de la Rivière Rouge, où les mœurs et les manières de nos *Bois-brûlés* et de nos *Courreurs-de-bois*, sont décrites à l'aide de la plume et du crayon; et un article sur *Québec*, plein de charmantes gravures. Malgré quelques erreurs, ces deux morceaux sont écrits dans un meilleur esprit que n'ont coutume de l'être les diverses appréciations de la race Franco-Canadienne par les écrivains américains.

Toronto, décembre 1858 et janvier 1859.

MONTALEMBERT'S celebrated Essay on England, John Lovell, 80 pages in-12. Cette reproduction, en anglais, de l'article du *Correspondant*, du procès de l'illustre écrivain et de quelques articles de journaux, sur le même sujet, a eu un très grand débit dans le Haut et dans le Bas-Canada. Elle est accompagnée d'une notice biographique et d'un portrait. M. Lovell en est à son troisième tirage et a vendu déjà plus de 8,000 exemplaires.

FUTVOYE.—The Lower Canada Law Almanach. C'est un tableau parfaitement compilé de tout ce qui peut-être utile aux avocats et aux hommes d'affaires. Prix, un écu.

Québec, janvier 1859,

L'ABELLE.—C'est avec bonheur que nous saluons le retour de cette

la publication des élèves du petit séminaire de Québec, interrompue depuis si longtemps, avec ses deux épigraphes : " Je suis chose légère et vais de fleur en fleur," et " Forsan et hæc olim meminisse juvabit." Hélas, oui! *Meminisse juvabit!* Et c'est tout ce qu'il nous reste de ces charmantes années de la jeunesse où l'on pourrait être si heureux si l'on voulait seulement s'apercevoir qu'on l'est! Mais il entre dans notre pauvre nature humaine de n'apprécier le bonheur que lorsqu'il est perdu sans retour. Les six volumes de l'ancienne *Abeille*, contiennent une foule de renseignements précieux qui nous ont été de la plus grande utilité pour la rédaction des articles sur l'*Université Laval*, publiés dans notre journal anglais. A ce propos, nous désirerions beaucoup posséder, dans la bibliothèque du département, une collection complète de cet intéressant recueil. Quelqu'un ne nous fera-t-il point ce cadeau?

Montréal, janvier 1859.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial de Montréal, 16 pages in-4, format de notre journal, paraissant tous les quinze jours. Prix, \$2 par année. Ces annales de l'*Œuvre des Bons Livres* contiendront, outre des comptes-rendus de lectures faites sous les auspices de cette institution, des morceaux de littérature, anecdotes édifiantes, nouvelles littéraires, etc. C'est une véritable concurrence à notre œuvre; mais nous l'acceptons de grand cœur et nous lui souhaitons surtout des *finances plus prospères que les nôtres*. Nous avons, du reste, appelé de tous nos vœux une publication de ce genre afin de conserver une foule d'écrits précieux, qui, autrement, seraient restés inédits ou perdus dans les colonnes de la presse politique.

Petite Revue Mensuelle.

Une année qui finit, une année qui commence, quel joli thème pour des réflexions philosophiques, poétiques, religieuses et sentimentales, s'il n'avait pas précisément le malheur d'être presque aussi vieux que le monde!

M. Gaillardet, dans sa spirituelle correspondance du *Courrier des Etats-Unis*, assure que l'année 1858, commencée par un crime de la démocratie, crime qui était en même temps une faute immense, vient de se terminer par un faux-pas de la monarchie : le procès-Montalembert. La presse de Londres, qui avait d'abord jeté feu et flammes contre l'Empereur pour avoir laissé intenter le procès, l'accuse maintenant de faiblesse pour s'être trop hâté de gracier l'illustre condamné. En vérité, le *Times*, et son copiste l'*Illustrated London News*, sont bien difficiles à contenter; et leurs reproches rappelleraient assez la querelle de Messire Loup, si leur adversaire était un peu plus agneau; mais c'est là son moindre défaut.

La cour d'appel a diminué les pénalités portées par le tribunal de police et donné gain de cause à la défense sur un des chefs d'accusation, puis une seconde grâce ajoutée à la première, à laquelle il avait voulu se soustraire en interjetant appel, est venu faire, définitivement, du comte de Montalembert l'obligé de l'Empereur. Il est vrai qu'il pourrait peut-être répondre comme cette dame légitimiste à qui l'on reprochait de ne point favoriser la souscription-Lamartine. Savez-vous bien, lui disait-on, que c'est cet homme qui vous a sauvés?—C'est possible, reprit-elle; mais alors nous sommes quittes, car c'était lui qui nous avait perdus! Du reste, la France littéraire aura presque de l'obligation à l'Empereur de lui avoir fourni cette occasion d'entendre de nouveau les voix si éloquentes de Berryer et de Dufaure.

Il n'appartient pas à notre pauvre petite Revue de reviser un procès qui a été tant et si bien plaidé et si souvent jugé; mais il lui sera bien permis d'attirer l'attention de ses lecteurs sur un passage du fameux article du *Correspondant*. Il y est fait du Canada une mention assez flatteuse pour nous faire voir que notre pays commence à émerger de l'obscurité dans laquelle il avait été pendant si long-temps relégué.

" Au Canada, dit M. de Montalembert, une noble race française et catholique, arrachée malheureusement à notre pays, mais restée française par le cœur et par les mœurs, doit à l'Angleterre d'avoir conservé ou acquis, avec une entière liberté religieuse, toutes les libertés politiques et municipales que la France a répudiées; elle a vu sa population décuplée en moins d'un siècle et va servir de base à la nouvelle fédération qui, des bouches de l'Orégon à celles du Saint-Laurent, sera un jour la rivale et la compagne de la grande fédération américaine." Et plus loin: " Ah! s'il avait été donné à la France d'accomplir les grandes destinées coloniales qui s'ouvraient devant elle au dix-septième et au dix-huitième siècle, nous aurions sans doute un grand et consolant exemple dont tous les catholiques pourraient s'enorgueillir. Si nous étions restés avec nos missionnaires et nos hardis, mais humains aventuriers, sur ces bords du Mississippi et du St. Laurent, où le génie de la France aurait trouvé une si vaste carrière pour se déployer à l'aise; si nous avions su garder cet empire des Indes-Orientales, qui sembla un instant nous être assuré, et y faire régner les vertus sociales et chrétiennes qui sont l'apanage légitime de notre race, nous pourrions braver toute critique et toute comparaison. Mais nous les avons perdues toutes ces belles possessions et précisément dans ce bon temps auquel on voudrait nous ramener, où la monarchie ne subissait aucun contrôle parlementaire, où l'erreur n'avait pas les mêmes droits que la vérité." Et plus loin encore: " Que faut-il conclure? que le catholicisme rend les nations incapables de coloniser? A Dieu ne plaise. Le Canada, que nous citons à l'instant, est là pour démentir ce blasphème."

Seraient-ce ces paroles éloquentes qui auraient attiré de nouveau l'attention du gouvernement impérial sur notre coin du monde, et lui auraient fait reprendre un projet depuis longtemps conçu, mais que nous pensions abandonné: celui d'avoir un consul général en Canada? Les journaux de Québec annoncent, en effet, sans dire sur quelle autorité, que M. Blancheton vient d'être nommé à ce poste et doit se rendre prochainement dans notre ancienne capitale. Il y a certainement beaucoup à faire en ce qui concerne l'établissement de relations commerciales entre la France et ce pays. Elles ont été jusqu'ici à peu près nulles, et, cependant, tout indique qu'elles pourraient être très considérables et très avantageuses aux deux peuples comme à leurs gouvernements. Le *Canadien* de Québec a publié, dernièrement, de curieuses statistiques constatant: 1o. qu'aucun vaisseau français n'a visité le port de Québec cette année; 2o. Il y est venu de France 19 vaisseaux, dont 15 appartiennent à la Grande-Bretagne, 1 aux Etats-Unis, 1 à la Prusse, 1 à la Norvège et 1 à la Suède. Un seul vaisseau a laissé le port de Québec pour la France cette année. Il faisait voile pour Bordeaux. La cargaison consistait en pièces de chêne, pièces de pin blanc, madriers de pin, douves, lattes et seaux. Valeur totale, \$4,577. Il n'est arrivé à Québec, cette année, aucun émigré de France. La valeur des importations a été de \$41,983. Directement de France, \$23,724; *via* Grande-Bretagne, \$17,728; *via* Etats-Unis, \$531. Les livres sont l'article qui fournissent la somme la plus élevée, \$14,584. Viennent ensuite les eaux-de-vie, \$3,241; les marchandises de fantaisie, \$3,164; la quincaillerie, \$3,163; les ornements d'église, \$2,917; les soieries, \$1,991; les vins, \$1,616; les pierres à meule, \$1,330, et les jouets, \$1,118. Le reste se partage entre un grand nombre d'autres articles. Si l'établissement d'un consulat français obtient les résultats qu'on en attend, cette statistique sera un jour bien intéressante comme point de départ.

Un fait bien important constaté par cette statistique, c'est l'absence de toute émigration française. Le fait est qu'à l'exception d'un bon nombre de familles alsaciennes, qui ne parlent qu'allemand et qui se sont presque toutes établies dans le Haut-Canada, où elles sont confondues avec la population allemande, il n'est pas venu ici, nous en sommes certains, plus de vingt à trente familles françaises depuis la cession du pays à l'Angleterre. La révolution et les guerres de l'Empire ont tenu la France dans un oubli total de nous et, aujourd'hui, l'âpreté de notre climat, plus qu'aucune autre cause, éloigne de nos rivages les émigrés français qui se portent en assez grand nombre dans l'Amérique du Sud, à la Californie et à la Louisiane.

Disons, de suite, que l'année 1859 n'a point débuté de manière à réconcilier avec nos hivers le peu de Français qui se sont aventurés jusqu'ici. Jamais, de mémoire de Huron ou d'Iroquois, froid plus intense, plus âpre, plus infernal (qu'on nous passe le contre-sens), n'avait affligé notre pauvre pays. Il y a eu, pendant trois grandes journées, une véritable imprudence à s'aventurer hors des maisons, quelque précaution que l'on prit.

Le dimanche 10 janvier, à St. Martin, à l'observatoire du Dr. Smallwood, on a constaté, à 6 heures du matin, jusqu'à 43,6 au-dessous du zéro (Fht). Le même jour nous avons joni, à Toronto, où nous étions alors, d'une aimable température de 27 degrés même mesure, laquelle, par les qualités toutes particulières du froid Torontonien, avait bien aussi son mérite. En effet, notre froid à nous est un honnête homme de froid, qui vous prend franchement à la figure et vous pétrifie le nez ou les oreilles en toute conscience. Le froid du Haut-Canada est un froid insidieux, pénétrant, hypocrite, qui se glisse sous les plus épaisses fourrures, vous imprègne et s'infiltre dans vos veines. Quand on est gelé, eh bien! on peut se dégeler; mais quand on se trouve une fois saturé de l'humidité glaciale des rives de nos grands lacs, il n'y a plus de possibilité de jamais se réchauffer. On frissonne le reste de ses jours; et c'est ce qu'on est convenu d'appeler *les fièvres tremblantes*.

Si désagréable qu'ait été le commencement de l'année, on n'a guères raison, cependant, de regretter 1858. L'année qui vient de finir a emporté plusieurs hommes remarquables. M. Baldwin et le Commandeur Viger, dont le *Journal de l'Instruction Publique* publiera prochainement des biographies et des portraits, sont au premier rang dans ce carnage de fin d'année. Viennent ensuite des hommes moins célèbres, mais très estimables sous plusieurs rapports: M. Lacroix, ancien citoyen de Montréal, distingué par sa charité et ses libéralités; M. Thomas Amiot, député régistrateur de la province, homme aimable et spirituel. Il fut un des écrivains anonymes qui soutinrent une si vive polémique dans l'ancienne *Gazette de Québec* contre le *Canadien*, sous le nom des *Amis du Statu-quo*, et publia aussi, à Londres, une brochure sur le Canada. Puis, deux hommes très haut placés autrefois dans la société canadienne, l'un d'eux, le Père Larkin, décédé à New-York, où il travaillait au ministère dans la Compagnie de Jésus, et qui avait été l'un des orateurs sacrés les plus distingués de la maison de St. Sulpice, à Montréal; et, dans un tout autre ordre de choses, Sir Isaac Routh, décédé en Angleterre. Ce dernier avait longtemps rempli la charge de Commissaire Général de l'armée anglaise à Québec. Il fut marié à une française en première noces, et en seconde noces à Mlle Taschereau, fille de feu le Juge Taschereau, qui a occupé une si belle place dans l'histoire parlementaire du Bas-Canada.

La *Petite Revue*, comme on le voit, tient à se mettre en règle avec l'autre monde. Il est de bonne politique de ne point manquer à ce qu'on doit aux trépassés; c'est une société qu'il nous faudra tôt ou tard rencontrer.

Les Ecossais sont de cet avis et c'est sans doute pour cette raison qu'ils

ont rendu, hier, sur toute la surface du monde où cette race hardie et plantureuse a pris pied, un splendide hommage à la mémoire de leur grand poète Burns, qui eut bien quelque peu à se plaindre de ses contemporains, mais qui, par compensation, n'aura rien à dire à leur postérité. C'était le centième anniversaire de sa naissance. A Montréal et dans toutes les villes de l'Amérique, il y a eu, pour bien dire, un seul et même banquet, puisqu'au moyen du télégraphe électrique on portait des *toasts* d'une ville à l'autre, comme on eut pu faire autrefois d'une salle à l'autre d'un même édifice. Ici le télégraphe fonctionnait sur l'estrade même ou se tenaient les orateurs, et les télégrammes conçus dans le dialecte de la plaine (*lowland scotch*) dans lequel sont écrits en partie les vers de Burns, sont arrivés successivement de Toronto, de Détroit, de Chicago, de New-York, d'Hamilton et de Pittsburg. Un autre exemple de la prodigieuse activité de notre époque a été donnée par la presse anglaise de la ville, qui, à huit heures du matin, publiait tous les discours prononcés dans la nuit. Une traduction de *Caledonia*, l'une des plus charmantes pièces de Burns, par M. Lenoir, a été lue au banquet comme un hommage de la muse franco-canadienne à la muse écossaise.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Une circulaire de M. le ministre de l'instruction publique aux recteurs détermine les bases de la répartition des récompenses aux instituteurs et institutrices primaires. Avant de choisir les lauréats, il importera d'examiner si l'instituteur (ou l'institutrice) s'applique à faire en sorte que les matières comprises dans la partie obligatoire du programme soient possédées à fond par tous les élèves de son école; s'il s'efforce de donner de la vie à son enseignement, de le féconder par des interrogations; de substituer, dans une mesure convenable, les récits aux leçons apprises par cœur; s'il se fait, en dispensant l'enseignement religieux, l'auxiliaire utile et discret du curé;

— Il s'attache à faire de la lecture une instruction de développement intellectuel;

— Si, enseignant l'écriture, il parvient à former, non pas des calligraphes exercés aux difficultés extraordinaires, mais des élèves employant avec aisance la posée et l'expéditée;

— Si l'étude de la langue maternelle produit dans son école des résultats sérieux au point de vue de la formation du jugement;

— Si, dans l'enseignement du calcul, il prend soin d'exercer le raisonnement et de donner à ses leçons un caractère tout pratique.

Les récompenses continueront à être décernées sur la proposition des préfets et d'après des listes préparées en conseil départemental; mais avant de présenter à cette assemblée les renseignements qu'il aura recueillis sur chaque candidat, l'inspecteur académique devra en référer aux recteurs. Ceux-ci fixeront le nombre des présentations que l'inspecteur pourra soumettre au conseil départemental. — *Union*.

— M. Beaudet, le dernier des trois élèves de l'Université Laval, qui étaient allés se préparer au professorat dans l'École des Carmes, à Paris, est de retour avec le degré de *licencié-ès sciences*. Les deux autres, M. Hamel et M. Légaré, enseignent depuis quelque temps, l'un les sciences physiques, l'autre la littérature.

— Les journaux de Québec parlent très favorablement d'une soirée littéraire et musicale qui a eu lieu, dernièrement, à l'École Normale Laval. Les élèves s'y sont distingués par la récitation de morceaux d'éloquence en prose et en vers, et par les progrès dont ils ont fait preuve dans la musique vocale et dans la musique instrumentale. M. Ernest Gagnon, qui était allé en Europe compléter ses études musicales, est revenu prendre la direction de cette branche importante de l'éducation, à l'école normale. Nous apprenons aussi, avec plaisir, que M. de Fenouillet, dont l'état avait inspiré de graves inquiétudes, est assez bien depuis quelque temps pour reprendre l'enseignement.

— M. l'inspecteur Leroux, ancien instituteur, que son mérite a fait élever à cette charge, s'acquitte avec énergie et activité de ses devoirs. Son district d'inspection avait été négligé par suite de la maladie de son prédécesseur. M. Leroux a déjà amené à la raison plusieurs commissaires et secrétaires récalcitrants, et quelques autres ont été dûment informés que s'ils ne se conformaient pas aux instructions du département, la part de la subvention revenant à leurs municipalités respectives serait confisquée. Partout où cette confiscation a eu lieu, elle a produit un excellent effet.

— Le bazar qui vient de se faire à Montréal, pour l'œuvre des *Salles d'Asile* a rapporté la jolie somme de £350. Il s'est tenu dans le préau du nouvel édifice de la rue Bonaventure et l'on y a été vivement intéressé par les exercices des jeunes élèves, qui y ont eu lieu tous les jours, de deux heures à trois heures, en présence d'une foule de spectateurs.

— Nous avons eu le plaisir d'assister à une séance académique très intéressante au collège Ste. Marie. On y a parlé français, anglais, grec et latin. On y a joué en grec, un des dialogues de Lucien et le plus grand entrain a régné dans cette petite pièce, où de très jeunes élèves se sont exprimés dans la langue de Démosthènes avec la plus grande

facilité. Nous avons de plus assisté à une séance du sénat romain, qui nous a procuré l'avantage d'entendre, dans leur propre langue, César, Cicéron et plusieurs autres orateurs. Dans une composition, délicieuse pastiche de l'antiquité, qui fut lue par un des élèves, on avait eu d'abord un avant-goût de la scène à laquelle on devait assister. C'est cette lettre que nous reproduisons dans une autre partie de notre journal. On y verra que le monde, après bientôt deux mille ans, n'a guère changé sous certains rapports.

BULLETIN DES LETTRES.

— Connaissez-vous les bruits qui courent par la ville ?
On dit que Méry vient de compléter Virgile.

Oui, on disait que, sur un bel exemplaire des œuvres du poète de Mantoue, Méry, autre poète, soudain inspiré, avait complété les vers inachevés, et même avait composé un distique tout entier. On disait encore qu'un grand seigneur russe avait acheté l'exemplaire en question au prix de trois mille francs. Ces faits, racontés par plusieurs journaux, et notamment par la *Patrie* ont valu à cette feuille la bonne fortune d'une lettre spirituelle, vive, enjouée et piquante comme l'auteur de la *Guerre du Nizam* sait les écrire. Qu'on en juge plutôt :

Paris, 23 novembre.

« Monsieur et cher confrère,

« Vous me faites l'honneur de donner de la publicité à une chose qui appartenait au domaine des petites affaires d'intérieur. Il m'importe alors de relever une erreur grave dans votre... chronique du jour, erreur grave non pour moi, mais pour l'éditeur intéressé.

« Une explication m'est d'abord nécessaire, car, avant tout, je dois me justifier d'une sorte de crime qui pourrait m'attirer un réquisitoire du procureur impérial du Parnasse, et me faire vouer aux dieux infernaux, selon l'article du code virgilien qui commande le respect des choses saintes :

Discite justitiam... non temnere divos.

« M. Fontaine, libraire, si connu par ses belles, riches et bonnes éditions, avait un magnifique Virgile *in-quarto*, qui m'attirait par son luxe et me repoussait par son prix. Je me contentais de l'admirer de loin en passant dans la galerie des Panoramas, comme fait un humble fellah sous le kiosque d'une odalisque. Amour platonique et sans espoir.

..... *Nec quid speraret habebat!*

« Or, M. Fontaine avait eu la bonté de se souvenir d'une épître en vers latins que j'avais adressée au Pape, en 1853, et qui fut insérée dans l'*Ordre*, journal de l'honorable M. Chambolle. Un jour, le généreux libraire, touché de mon supplice de Tantale, m'aborde et me parle ainsi :

« — Je vous donnerai le même Virgile, si vous terminez à la plume, sur cet exemplaire, les vers incomplets de l'*Enéide*.

« Oui, mon cher confrère, vous avez assez raison, j'aurais dû repousser noblement cette provocation au sacrilège, et, à vous dire vrai, ce fut ma première pensée; mais la faiblesse humaine eut plus de force que l'indignation. Le démon de la propriété me tenta; je pliai comme un roseau qui souffle sous le vent de la Bourse, dans la boutique du libraire; j'acceptai!

« J'enlevai l'exemplaire et je le déposai chez moi, devant mes pénates d'argile, qui n'ont jamais vu un seul livre, pas même un des miens. Ma Bibliothèque est plus qu'un désert, elle n'existe pas. Autre circonstance en faveur du criminel.

« Un jour, à Tibur, seul collègue où j'ai étudié Virgile, entre les sonores dactyles des cataractes et les tranquilles spondées du fleuve, je me mis à réciter de mémoire un chant de l'*Enéide*, et je tentai vainement d'achever deux ou trois vers incomplets.

« La sybille du temple voisin fut sourde à mes prières.

« Vingt ans après, à Paris, l'exemplaire du divin Mantouan m'a inspiré un peu mieux; il est doré sur tranche et sur toutes les coutures.

Quid non mortalia pectora cogis

Auri sacra fames!.....

« C'est lui qui l'a dit: Mon travail de Romain a été accompli après une longue lutte de nain contre le géant; mais c'est un sacrilège commis à huis-clos. Il n'y a pas de témoins; le crime ne sera pas même tiré à deux exemplaires. Il restera isolé dans une bibliothèque de Pétersbourg. Je ne suis donc justiciable d'aucun tribunal français ou romain.

« Votre bien affectueusement dévoué,

« MÉRY. »

— Les lectures des diverses institutions littéraires de Montréal succèdent cet hiver avec un entrain qui montre que l'impulsion donnée les deux années précédentes au mouvement intellectuel, est loin de s'être faiblir. Au contraire, *vires acquirit eundo*, comme nous disions quand nous savions parler latin. Le cabinet de Lecture Paroissial a entendu depuis notre dernière publication, M. Bourassa et M. Sterry Hunt. Le premier y a parlé avec une facile et gracieuse éloquence de Naples et de l'Italie, et a parlé avec une rapide et savante esquisse, a passé en revue les systèmes géologiques, qui ne sont autre chose que des théories diverses de la formation du globe que nous habitons; et dont le poète fait bon marché lorsqu'il dit :

Et d'un pied dédaigneux, le lança dans l'espace!

L'Institut Canadien-Français a inauguré ses salles de la petite rue St. Jacques par une séance publique, qui a réuni un auditoire on ne peut plus nombreux et distingué. Le discours d'inauguration a été prononcé par le président, l'Hon. M. Chauveau et a été suivi d'une lecture sur l'objet et l'avenir de la nouvelle institution par M. Hector Fabre, l'un de ses plus actifs fondateurs. D'éloquents allocutions furent ensuite prononcées par Mgr. l'évêque de Montréal, qui avait daigné honorer l'Institut de sa présence, par M. D. Masson, président de la Société St. Jean-Baptiste, par M. Granet, Supérieur de St. Sulpice, par le R. P. Vignon, recteur du Collège de Ste. Marie et par le R. P. Aubert, supérieur des Oblats. Le lendemain l'Institut-Canadien célébrait le quinzième anniversaire de sa fondation, et l'Hon. M. Kierskouski prononçait un discours sur l'histoire de la révolution de Pologne, son pays natal. Le *Mercantile Library Association* qui suit l'heureuse idée adoptée l'année dernière par ses directeurs d'appeler ici toutes les célébrités de l'Amérique, a fait entendre au public le Dr. Rae. Cet estimable savant a parlé pendant trois soirées consécutives de ses merveilleux voyages à la recherche de Sir John Franklin, sans voir diminuer ses nombreux auditoires. Si l'on ajoute à tout cela les lectures qui se donnent au *St. Patrick's Literary Institute*, au *Young Men's Christian Association*, au collège McGill, à l'École normale Jacques-Cartier, et à l'Institut des Artisans, où M. Hunt fait un cours complet de géologie économique, les nombreux bazars, concerts et représentations dramatiques donnés au profit des pauvres ou des institutions de charité, on se convaincra que le public de Montréal, pour l'emploi de ses longues soirées d'hiver n'a absolument que l'embarras du choix.

— L'Institut Polytechnique a fait dernièrement ses élections annuelles. Cette institution établie sur le plan des académies européennes, est du nombre de celles où l'on ne peut être admis sans avoir subi certaines épreuves particulières. Le rapport du secrétaire, M. Lévesque, que nous avons sous les yeux, constate que huit nouveaux membres ont été admis dans le cours de l'année 1858. Classe des Belles-Lettres : M. Hector Fabre, sur la production de son essai sur le Chevalier de Lorimier ; M. Adélar Boucher, sur la production de son essai sur l'Eloquence dans les Beaux-Arts ; M. Patrice Lecombe, sur la lecture de sa nouvelle : La Terre Paternelle ; M. Joseph Lenoir, sur la lecture de la poésie : La Fenêtre ouverte ; M. Cyrille Boucher, sur la production de ses écrits sur l'Education Classique ; M. Joseph Royal, sur la production de sa lecture sur le Maréchal St. Arnaud, et M. George Desbarats, sur la production de son essai sur l'esclavage dans l'antiquité. Classe des Beaux-Arts, M. D. De Féo, sur la production de dessins et de peintures. Des entretiens ont été faits par les membres de l'Institut dans le cours de l'année sur les sujets suivants : La position faite à l'artiste dans la société moderne est-elle méritée ? par M. P. Letondal ; De l'Influence du Christianisme sur la Législation Romaine, par M. W. Marchand ; Des Dangers auxquels la Langue Française est exposée en Canada et des moyens d'y obvier, par l'Hon. P. J. O. Chauveau ; Anatomie et Physiologie du larynx, par le Dr. Bibaud ; Du Système des Poids et Mesures chez les nations anciennes et modernes, par M. le Professeur Regnaud ; A-t-on eu raison, au 16e siècle, dans l'Europe Occidentale, d'abandonner l'art ogival, alors existant, pour se livrer à l'imitation des Œuvres de la Grèce et de Rome ancienne ? par M. A. Lévesque ; De l'utilité de l'étude du Dessin, par M. de Féo. Les objets d'art suivants ont été exposés aux séances de l'Institut : une série de plans pour la construction d'édifices publics, par M. Lévesque ; des dessins à la plume, par M. Richer ; des portraits à l'huile et au crayon, et des dessins à l'aquarelle, par M. de Féo ; une collection d'ouvrages canadiens reliés splendidement par MM. Beauchemin et Payette et par M. John Lovell, destinés à être présentés à l'Empereur des Français en reconnaissance des présents que S. M. a faits à la bibliothèque du Parlement et à celle du département de l'Instruction Publique.

Les élections ont donné pour résultat : président, H. Pelletier, Ecr., M. D. ; 1er vice-président, J. G. Bibaud, Ecr., M. D. ; 2nd vice-président, M. N. Bourassa ; secrétaire, M. A. Lévesque ; trésorier, M. G. Desbarats ; classe des sciences, président, M. Bibaud, Ecr., L. L. D. ; classe des belles-lettres, président, l'Hon. P. J. O. Chauveau, L. L. D. ; classe des beaux-arts, président, M. N. Bourassa. L'Institut a ensuite adopté une résolution exprimant la douleur qu'éprouvent ses membres de la perte d'un de leurs confrères les plus distingués, feu M. le Commandeur Viger.

BULLETIN DES SCIENCES.

— Procédés pour teindre et parfumer les fleurs. — Nous lisons dans un journal :

On a parlé récemment comme d'une nouveauté piquante pour teindre et parfumer les fleurs, et leur donner la couleur et l'odeur qu'elles n'ont pas naturellement. Un savant botaniste, M. Charles Morren, rappelle que le procédé permettant de teindre et de parfumer des fleurs est connu depuis longtemps.

Le noir, le vert et le bleu sont trois couleurs particulièrement rares chez les fleurs, et que les curieux désiraient y introduire. Il n'est point difficile d'arriver à ce résultat. Voici le moyen que M. Morren prescrit, à cet effet, d'après les anciens auteurs.

Pour obtenir la matière de la couleur noire à communiquer aux fleurs, on cueille les petits fruits qui croissent sur les aunes ; quand ils sont bien desséchés, on les réduit en poudre. Le suc de rue desséchée sert à ob-

tenir la couleur verte ; le bleu s'obtient avec les bluets qui croissent dans les blés. Ces deux matières étant bien sèches, on les réduit en poudre fine pour servir à produire la couleur verte ou bleue.

M. Morren recommande d'opérer de la manière suivante pour communiquer aux fleurs une des trois couleurs précédentes.

On prend, dit notre botaniste, la couleur dont on veut imprégner une plante, et on la mêle avec du fumier de mouton, une pinte de vinaigre et un peu de sel. Il faut qu'il y ait dans la composition un tiers de la couleur. On dépose cette matière, qui doit être épaisse comme de la pâte, sur la racine d'une plante dont les fleurs sont blanches ; on l'arrose d'eau un peu teinte de la même couleur, et, du reste, on la traite comme à l'ordinaire ; on a bientôt l'étrange plaisir de voir les œillets, qui étaient blancs, devenir noirs.

Pour le vert et le bleu, on emploie la même méthode. Pour mieux réussir, on prépare la terre. Il faut la choisir légère et bien grasse, la sécher au soleil, la réduire en poudre et la tamiser. On en remplit un vase et l'on met au milieu une giroflée blanche ou un œillet blanc, car la couleur blanche est seule susceptible de subir ce genre de modification. Il ne faut point que la pluie ni la rosée de la nuit tombent sur cette plante. Durant le jour on doit l'exposer au soleil.

Si on veut que cette plante se revête de pourpre de Tyr, on se sert de bois de Brésil pour la pâte, et pour teindre l'eau des arroses. On peut avoir, par ce moyen, des lys charmants. En arrosant la pâte avec les trois ou quatre teintures, en trois ou quatre différents endroits, on obtient des lys de différentes couleurs.

Un Hollandais, grand amateur de tulipes, mettait macérer les oignons de cette fleur dans des liqueurs préparées dont ils prenaient la couleur. D'autres découpaient un peu de ces oignons, et insinuaient des couleurs sèches dans les petites scissures.

Voici enfin le complément de ce curieux procédé, c'est-à-dire la manière de communiquer artificiellement un suave parfum à toute plante, même à celles qui exhalent une insupportable odeur.

On peut commencer, dit M. Morren, à remédier à la mauvaise odeur d'une plante dès avant sa naissance, c'est-à-dire lorsqu'on en sème la graine, si elle vient en graine. On détrempe du fumier de mouton dans du vinaigre ou l'on met un peu de musc de civette et d'ambre en poudre. On met les graines, ou même les oignons, durant quelques jours, macérer dans cette liqueur. Les fleurs qui viendront répandront un parfum très doux et très agréable. Pour plus de sûreté, il faut arroser les plantes naissantes de la mixture où l'on a mis tremper les semences.

Le P. Ferrari dit qu'un de ses amis, bel esprit et grand philosophe, entreprit d'ôter au souci d'Afrique son odeur si choquante, et qu'il y parvint. Il mit tremper, durant deux jours, ses graines dans de l'eau de rose où il avait fait infuser un peu de musc. Il les laissa sécher quelque peu et puis les sema. Ces fleurs n'étaient pas entièrement dépouillées de leur mauvaise odeur, mais on ne laissait pas de ressentir, au travers de cette odeur primitive, "certains petits esprits étrangers, suaves et flatteurs, dit le père Ferrari, qui faisaient supporter avec quelque plaisir ce défaut naturel." De ces plantes, déjà un peu amendées, il sema la graine avec la même préparation décrite plus haut. Il en naquit des fleurs qui pouvaient le disputer par la bonne odeur aux jasmins et aux violettes. Ainsi d'une fleur auparavant le plaisir de la vue et le fléau de l'odorat, il fit un miracle qui charmait à la fois ces deux sens.

A l'égard des plantes qui viennent de racine, de bouture, de marcotte, l'opération se fait au pied comme pour les couleurs.

Telles sont les indications données par un savant botaniste, d'après les anciens auteurs d'horticulture, pour opérer ces curieuses transformations.

BULLETIN DES BONS EXEMPLES.

— Dès qu'un homme est parvenu à illustrer son nom, fût-il enfant trouvé, tout le monde veut être son cousin de près ou de loin. C'est ce qui arriva au général Vaillant quand il fut promu au grade de Maréchal ; tous les maréchaux ferrants qui s'appelaient Vaillant, et il y en a plusieurs de ce nom en Bourgogne, réclamèrent l'honneur d'être de sa famille.

Le brave Maréchal eut la bonté de donner à l'un d'eux les renseignements qu'il désirait pour pouvoir établir sa parenté. Cette lettre, déjà ancienne, et dont M. Jobard a pu se procurer une copie dans la Haute-Saône, auprès du maréchal-ferrant qui l'a reçue, est un modèle de simplicité antique ; c'est ainsi que devaient s'exprimer les grands hommes de Plutarque. Nous remercions M. Jobard de nous avoir rapporté ce précieux document autobiographique d'un des hommes les plus remarquables de notre époque par sa science et sa modestie.

Paris, le 17 Octobre 1852.

" Monsieur, vous m'avez adressé une bonne lettre, et celui qui l'a écrite doit être un brave homme ; je serais très fier qu'il fût mon parent ; mais je ne sais pas si nous pourrions éclaircir ce point.

" Le nombre des Vaillant est fort grand en France, et il y a peu de probabilité qu'ils aient une souche commune ; il est plutôt à croire que c'étaient dans l'origine des gens de pas grand'chose comme naissance, qui, ayant montré du courage, ont reçu ce sobriquet flatteur.

" C'est encore la mode dans le midi de la France, et ce devait être très-commun autrefois, quand les actes civils étaient mal tenus et que les vilains, comme vous et moi, Monsieur, comptaient pour si peu dans le monde ; mais laissons cette digression et venons au fait que vous tenez à éclaircir.

" Mon père, que j'ai eu le malheur de perdre en 1823, avait été Secrét-

taire Général de la Préfecture de la Côte-d'Or en 1815 ; il fut nommé représentant pendant les *Cent-Jours*, puis destiné de son emploi à la préfecture, emprisonné comme *Bonapartiste*, etc.

J'étais alors à l'armée derrière la Loire, mon père est mort pauvre, mais estimé de tous. Je ne lui ai pas connu un seul ennemi. Ses amis l'appelaient Jésus-Christ, tant il était bon pour tout le monde ; je ne lui ressemble en rien. Il était mince, et je suis fort et gros ; il était doux, et l'on me trouve bourru. Enfin, il avait autant de belles et bonnes qualités qu'on dit que j'ai de défauts, et je crois qu'on ne se trompe pas ; mon père a élevé une nombreuse famille, bien réduite aujourd'hui. J'ai une sœur, non mariée, à Dijon ; une autre qui est veuve, et dont un des fils, M. Cirrode, est ingénieur des ponts et chaussées à Châtillon sur-Seine ; il est presque votre voisin. J'avais un frère cadet, que j'ai eu le malheur de perdre en 1814. Mon père avait un frère aîné qui est mort bibliothécaire de la ville de Dijon ; mon grand père était petit marchand de soie sur la place Saint-Vincent, à Dijon ; son père avait été *cordonnier*. Je ne puis remonter plus haut, mes quartiers de noblesse s'arrêtent là. J'ai entendu dire qu'un de mes grands oncles avait été soldat et blessé dans le CANADA.

Mon père avait épousé une demoiselle Canquoin. Un frère de ma mère est mort Curé à Genlis, Côte-d'Or ; c'était un excellent homme, nous le regrettons tous les jours. Son frère avait été directeur de l'enregistrement ; nous l'avons perdu en 1839.

Je n'ai pas d'enfant, et c'est le plus grand chagrin qu'ait pu me faire le bon Dieu ; je ne lui ai jamais demandé ni richesse, ni honneurs ; il m'a donné ce que je ne désirais pas, et m'a enlevé l'an passé mon beau-fils, l'enfant de ma femme ; il faut se soumettre à ses décrets.

Je suis né à Dijon, le 6 Décembre 1795 ; à peine si je me rappelle ma mère. Nous étions bien pauvres, bien pauvres ! nous avons été élevés bien doucement, bien tendrement, mais au milieu des privations de toute espèce. La bonne qui m'a reçu vit encore, elle habite Dijon. Mes sœurs et moi nous l'aimons comme une mère ; elle nous aime comme si nous étions ses enfants. Le bon Dieu ne fait plus des êtres dévoués comme l'a été cette fille, qui nous a tous reçus dans ce monde et soignés avec un amour que je ne saurais exprimer ; elle a refusé vingt partis pour rester avec nous, qui lui donnions cependant tant de mal. Je suis entré à l'école Polytechnique à seize ans ; j'en suis sorti pour entrer dans le Génie.

Le grade qui m'a fait le plus grand plaisir, c'est celui de *Caporal* à l'École Polytechnique.

J'ai fait la campagne de *Russie*, celle de 1813. J'étais à Waterloo. J'ai été blessé à la défense de Paris en 1815. J'ai eu la jambe labourée par un biscaten au siège d'Alger, en 1830. Mes chefs ont dit qu'ils étaient contents de moi au siège d'Anvers, en 1832.

L'Empereur m'a dit qu'il avait été content de moi au siège de Rome. Voilà, Monsieur, mon histoire à peu près complète. Je serai très-content si vous trouvez dans tout cela quelques preuves d'une communauté d'origine entre votre famille et la mienne.

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma parfaite estime, et de me croire votre dévoué serviteur,

LE MARECHAL VAILLANT.

—Il y a quelque temps, M. Narcisse Boissonneau, ouvrier à St. Sauveur, faisait la trouvaille d'une petite somme d'argent tombée de la bourse d'un vieillard du nom de Patry. La misère profonde dont M. Boissonneau et sa nombreuse famille sont accablés ne l'empêcha cependant pas de rechercher avec soin le propriétaire de l'argent perdu et, enfin, de le lui remettre. Ce trait de probité méritait d'être connu du public, et la correspondance intéressante dont il fut le sujet a été, en effet, reproduite par un des journaux de notre ancienne capitale.

Les belles actions émeuvent toujours en faveur de ceux qui les font, et celle de M. Boissonneau attirera surtout l'attention de M. Roberge, ouvrier comme lui et comme lui obligé de faire dépendre de rudes travaux son existence de tous les jours. M. Roberge a pourtant un avantage sur M. Boissonneau : il n'a point de famille, et comme ses besoins sont extrêmement limités, il a pu faire de légères économies qu'il a mises en réserve pour les jours mauvais. Mais la conduite du vertueux ouvrier excite à tel point son admiration qu'il se décide aussitôt à lui venir en aide. Il ne l'a jamais connu ; il ne sait pas même où il réside, et, de la paroisse de St. Romuald d'Echemin, il lui adresse d'abord, à tout hasard, une première lettre en le priant, au cas qu'elle lui parvienne, de lui faire connaître le lieu qu'il habite, afin de lui porter secours. Cette lettre, à laquelle se hâta de répondre l'ouvrier nécessairement, fut bientôt suivie de celle que nous reproduisons en entier du *Canadien* :

“ St. Romuald 16 Décem 58.

“ Cher à mis

“ Rien au monde ma fait plus de plaisir en recevant votre lettre du 15. Je suis heureux de savoir que ma lettre vous est parvenue : je m'empresse donc de vous écrire une seconde fois, et, vous faire parvenir par la même cette petite somme £2 10s en vous priant de m'excuser pour ce peut de chose ; il est bon de vous dire que je ne suis point riche moi non plus on se sans par ici de la disette comme au ville ; mes ne vous découragez point, j'espère que sa ne sera pas tout. pour moi je suis seul, je gague d'assez bonne gage et après tous, il n'y a rien au monde que j'estime plus qu'un peuvre honnête et qui fait bien sa religion. je vous remerci infiniment d'avoir répon à ma demande. je suis parfaitement satisfait, tous ce qui sera en mon pouvoir de faire pour vous soulager je le ferez. Si le pont

grand cette hivers, comme j'espère qu'il prendra et que vous ayiez besoin de bois je vous en ferez parvenir. le pon sera pour moi une bonne occasion pour allez vous voir.

“ Cher Mons, vous m'apprenez que le bon Dieu vous a anlevé votre épouse et votre enfan, le seul que vous avie, c'est bien douloureux et que vous avie encore votre vieux père et votre bonne mère et deux seurs à vec vous, tous quatre vous valez bien une familles pour l'hivers qui se présente. anfin ne vous généz point, quand vous aurez besoin, écrivez moi, ne soiez point plus gêner que si j'étais votre frère, sa me fera plaisir,

“ Vous aurez la bontez de me faire à savoir si cette lettre vous est parvenue.

“ Je suis un espérant votre dévoué amis

“ DAMASE ROBERGE.”

Heureux le pays où l'on trouve, parmi le peuple, des hommes qui portent un cœur comme celui de M. Roberge. La conduite de M. Boissonneau indique une rare honnêteté ; celle de M. Roberge est pleine de noblesse. Lequel des deux faut-il le plus admirer ?

S'il était possible qu'une récompense nationale leur fût accordée, à tous deux, nous y applaudirions ; ils en sont dignes. En Europe, cela aurait peut-être lieu ; et l'on y en décerne à des vertus qui, certes, si elles égalent celles-là, ne les surpassent guères, à notre avis.

“ Nous nous sommes bien donné garde, dit le rédacteur de cette feuille, de toucher aux fautes d'orthographe—au contraire, nous les avons soigneusement respectées parce qu'elles font comme un cadre à la belle action qui ressort d'autant mieux qu'elle est moins entourée d'appâts.” Nous fesons de même, et donnons la lettre sans y rien changer.

DOCUMENTS OFFICIELS.

Etat des sommes payées par le Département de l'Instruction Publique du 1er Janvier au 31 Décembre 1858.

Montant payé depuis le 1er Janvier au 31 Mai 1858, suivant l'état publié dans le Journal No. 5, 1858..... \$153,790 62

Payé du 1er Juin au 31 Décembre 1858, savoir :

Pour subvention aux écoles communes.....	\$ 59,150 42
“ “ pour Education Supérieure.....	953 73
“ “ Ecoles Normales.....	15,118 46
“ “ Journaux d'Education.....	2,155 60
“ “ Dépenses casuelles.....	1,365 18
“ “ Pensions aux instituteurs retirés....	2,202 18
“ “ Bibliothèque du département.....	201 02
“ “ Livres pour prix.....	429 73
“ “ Salaires des Inspecteurs.....	8,153 91
“ “ Municipalités pauvres.....	120 00

Octroi spécial pour payer l'achat de plusieurs propriétés sur la Place Jacques-Cartier..... 2,816 80

\$246,457 65

Etat de la correspondance du département, du 1er janvier au 31 décembre 1858.

	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Total.	Total des lettres reçues et expédiées.
Lettres reçues...	742	550	526	394	334	482	1220	478	436	796	361	569	6888	13656
Lettres expédiées	803	624	428	393	340	450	1019	1084	479	440	302	406	6763	

On s'abonne, pour cinq CHELINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur. On s'abonne pour cinq CHELINS par année au “ Lower Canada Journal of Education, rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. John Radiger, assistant-rédacteur. Les instituteurs peuvent recevoir, pour cinq CHELINS, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix : un chelin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payables d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Education à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Education une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés feront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.

Des Presses à Vapeur de Sentcal, Daniel & Cie., 4, Rue Saint Vincent.